

LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 197

LE VENDREDI 31 AOÛT 2007

88 c + TAXES = 1 \$

ÎLOT VOYAGEUR L'UQAM refuse de se soumettre aux demandes de Québec

*Les exigences
gouvernementales
feraient doubler le
déficit prévu en 2007-08*

KATHLEEN LÉVESQUE
CLAIRANDRÉE CAUCHY

Le ministère de l'Éducation exige de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) qu'elle intègre le fiasco immobilier de l'Îlot Voyageur dans son plan de redressement, ce qui aurait pour conséquence de doubler le déficit annuel, a appris *Le Devoir*.

Le conseil d'administration de l'UQAM a été informé mardi dernier des nouvelles exigences de Québec, qui auraient pour effet de faire passer le déficit prévu en 2007-08 de 31 millions à environ 60 millions de dollars. Selon des sources, le ministère estime que l'UQAM ne peut pas se contenter de payer les frais d'intérêts de ses aventures immobilières et doit commencer à rembourser sa dette.

«Tous les gestes que nous posons pour rétablir un certain équilibre financier visent d'abord et avant tout à préserver nos missions académiques»

Ce qui est apparu comme une hausse des exigences gouvernementales a eu l'effet d'une douche froide. L'UQAM a décidé de faire la sourde oreille et de mener bataille selon les paramètres qu'elle a elle-même définis dans son plan de redressement, déposé en juin dernier. Le conseil d'administration a également résolu de mandater la direction de l'université afin qu'elle réaffirme cette position auprès du ministère et du réseau de l'Université du Québec (UQ).

La rectrice par intérim, Danielle Laberge, a envoyé un message vidéo à toute la communauté universitaire dès mercredi, soulignant que les discussions s'avèrent «ardues» à la fois avec le ministère et avec l'UQ. Si elle reconnaît que la situation financière de l'UQAM a été aggravée par des projets immobiliers «risqués» (Complexe des sciences et Îlot Voyageur), Mme Laberge souligne également que l'établissement a d'abord été mis à mal par un «sous-financement chronique».

«Il faut savoir que toutes nos actions, tous les gestes que nous posons pour rétablir un certain équilibre financier visent d'abord et avant tout à préserver nos missions académiques. C'est un défi permanent», affirme Mme Laberge.

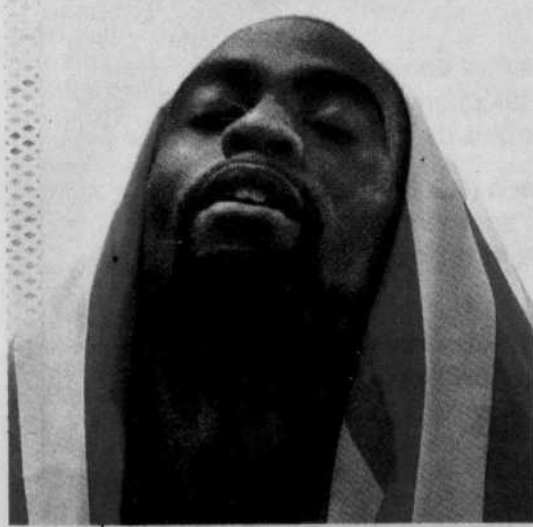
Le plan de redressement présenté le 15 juin dernier à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne,

VOIR PAGE A 10: UQAM

SPORTS

Après l'or au 100 mètres, Gay triomphe au 200 mètres

■ Page B 8



INDEX

Annonces.....	B 6	Monde.....	B 9
Avis publics.....	A 4	Mots croisés.....	B 8
Cinéma.....	B 3	Nature.....	B 8
Décès.....	B 6	Resto.....	B 7
Éditorial.....	A 8	Sudoku.....	A 4
Idées.....	A 9	Télévision.....	B 4
Météo.....	B 6	Week-end.....	B 1



AGENCE FRANCE-PRESSE

Se rendant à son travail, un homme passe devant une murale illustrant les effets possibles du réchauffement climatique.

Le Canada se rallie aux anti-Kyoto

«Ce serait une excellente occasion pour nous de travailler avec ces pays de l'Asie-Pacifique avec lesquels nous partageons des intérêts»

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Ce n'est plus qu'une question de temps avant que le Canada ne se joigne au Partenariat Asie-Pacifique sur le climat, souvent décrit comme un «club des septiques» du protocole de Kyoto. Ce groupe de six pays (États-Unis, Australie, Corée du Sud, Japon, Chine et Inde) préfère compter sur la bonne volonté des pays et sur les avancées technologiques, plutôt que sur des obligations internationales, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Lors d'une rencontre avec les médias à Ottawa, les hauts fonctionnaires canadiens qui accompagneront le premier ministre Stephen Harper en Australie pour le Sommet Asie-Pacifique (APEC) dans dix jours ont sou-

tenu que le Canada demandera officiellement de faire partie de ce groupe sur le climat, surnommé AP-6.

«On continue d'avoir un grand intérêt à rejoindre l'AP-6 et nous espérons beaucoup recevoir un signal des membres actuels sur la possibilité de se joindre à eux. Ce serait une excellente occasion pour nous de travailler avec ces pays de l'Asie-Pacifique avec qui nous partageons des intérêts», a souligné un haut fonctionnaire qui ne peut pas être nommé, comme c'est l'usage lors de ces rencontres d'information. C'est la première fois que le Canada confirme qu'il veut officiellement se joindre au Partenariat Asie-Pacifique sur le climat.

Aucun échéancier précis, aucun objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et aucune contrainte de résultat ne font partie du Partenariat

Asie-Pacifique sur le climat. Il s'agit essentiellement d'un lieu de discussion dirigé par deux pays anti-Kyoto: les États-Unis et l'Australie. Par le passé, l'existence de ce regroupement a souvent été utilisée par ces deux pays développés (les seuls à ne pas s'être ralliés à Kyoto) pour tenter de convaincre d'autres nations de tourner le dos aux objectifs contraignants de Kyoto.

C'est d'ailleurs ce qui inquiète les environnementalistes. À quelques semaines du début des négociations internationales devant mener à une deuxième phase du protocole de Kyoto, le signal envoyé par le Canada n'a rien de positif, disent-ils.

Le premier ministre Harper a rendez-vous les 8 et 9

VOIR PAGE A 10: KYOTO

Supplément d'âme pour univers aseptisé

*Deux Montréalais font appel à des artistes
pour transformer l'allure des hôpitaux*

LOUISE MAUDE
RIOUX SOUCY

Les corridors de certains hôpitaux montréalais sont de plus en plus nombreux à afficher ce je-ne-sais-quoi de réjouissant qui donne une irrésistible envie de sourire, même quand la maladie frappe de plein fouet. Ceux-là portent une seule et même signature, reconnaissable entre mille, celle des Montréalais Earl Pinchuk et Gary Blair, alias les «médecins de l'art». Apparus il y a cinq ans comme deux ovnis dans le monde feutré de la maladie, les deux complices donnent aujourd'hui un supplément d'âme à un univers où le noir et le gris règnent en maître.

Ce sont eux qui ont transformé l'unité de périnatalité de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont en y accrochant les photos d'une Heidi Hollinger débordante de sensualité et de vie. Depuis mars dernier, c'est en effet au tour de la photographe de réputation internationale, celle-là même qui a croqué les grands de ce monde, de Gorbachev à Castro en passant par le dalaï-lama, d'afficher publiquement son ventre rond devant l'objectif de la photographe Mélissa Diné. C'est aussi à eux que l'on doit le coloré corridor Matisse de l'Hôpital de Montréal pour enfants, tout comme l'hommage à Andy Warhol qui égaye l'unité réservée aux adolescents de ce même hôpital.

En tout, 14 établissements montréalais affichent désormais l'empreinte inimitable de ceux



MÉLISSA DINÉ

Des photos d'une Heidi Hollinger débordante de sensualité et de vie sont désormais affichées à l'unité de périnatalité de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Depuis mars dernier, c'est en effet au tour de la photographe de réputation internationale d'afficher publiquement son ventre rond sous l'objectif de la photographe Mélissa Diné.

VOIR PAGE A 10: ART

L'ADQ veut passer au vert

*Le modèle Sarkozy
inspire l'opposition
officielle*

FABIEN DEGLISE

Orford — L'Action démocratique du Québec (ADQ) continue de respirer l'air du temps. Après les accommodements raisonnables et après la délinquance sexuelle, la formation politique de Mario Dumont a annoncé hier, au terme de son caucus tenu depuis deux jours en Estrie, vouloir enfourcher un nouveau cheval de bataille au cours des prochaines semaines: l'environnement. «Cela va être un thème majeur de notre automne», a indiqué Mario Dumont lors d'un point de presse. «Nous n'avons pas gagné les élections. On fait maintenant amende honorable: le programme de l'ADQ, la prochaine fois, va être plus fort, plus approfondi. Il va couvrir encore mieux l'ensemble des sphères de la société. Et l'environnement, c'est le domaine qui a été choisi par les militants pour être celui sur lequel nous allons nous concentrer.» Sans admettre de retard en la matière, M. Dumont estime qu'il est temps pour sa formation «de consolider sa pensée» dans le domaine environnemental et de la rendre «plus cohérente», a-t-il indiqué. «La société québécoise et tout le monde ont un bon bout de chemin à faire [sur ce terrain]. On est tous actuellement en apprentissage et en transformation de nos modes de vie», et l'ADQ ne ferait pas exception à cette règle.

Changements climatiques, gestion et pollution de l'eau, traitement des déchets: ces thèmes devraient donc se retrouver au cœur du discours de l'ADQ, a annoncé le chef, qui souhaite aussi faire la promotion d'un «ministère de l'Environnement plus proactif» et accélérer le développement de l'énergie verte et des transports en commun. Autre changement de ton au programme: le parti souhaite couper court aux critiques voulant qu'il est celui d'un seul homme.



Gilles Taillon

VOIR PAGE A 10: ADQ

LES ACTUALITÉS



Quand l'été chauffe les trottoirs, que l'on a joué les touristes, fréquenté les festivals, plongé dans les piscines et flâné aux terrasses, que reste-t-il pour encore apprécier la ville et même s'en étonner? Des coins inexplorés, des gens méconnus, des activités inusitées. De Montréal, d'Ottawa et de Québec, nos journalistes vous font part de ce qu'ils ont déniché.



En attendant l'hiver... et la glace!

CLAIRANDRÉE CAUCHY

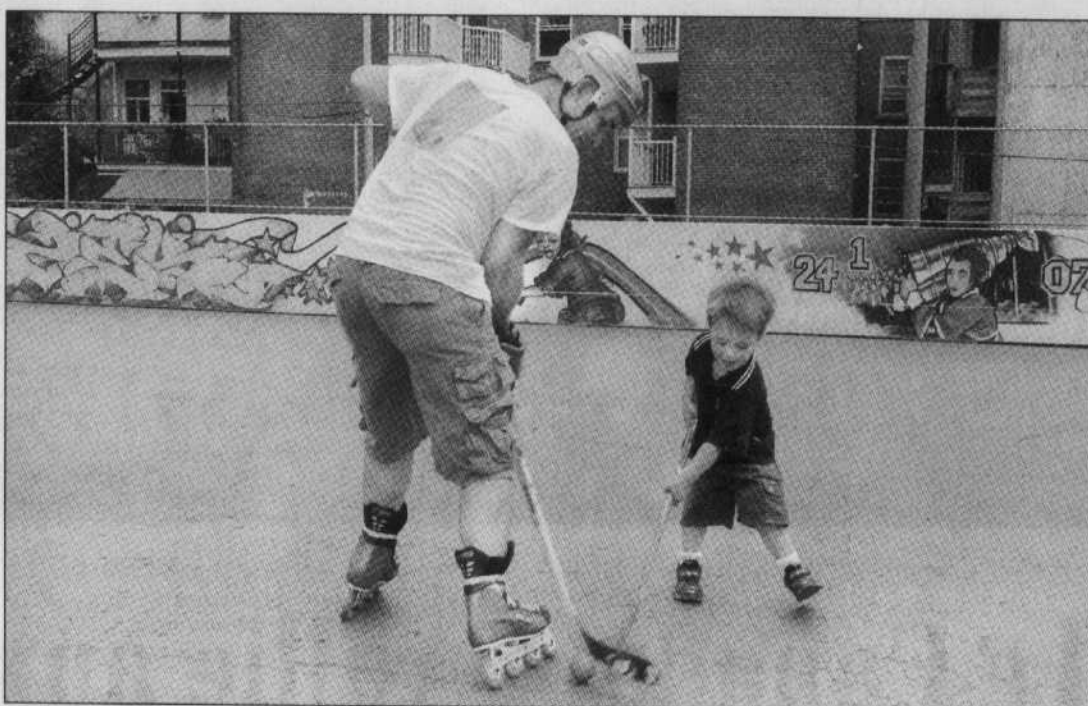
Coincée entre une ruelle digne de Balconville, l'entrée du pont Jacques-Cartier, la réclame tapageuse d'une église de l'avenue Papineau indiquant que «le salaire de ton péché, c'est l'enfer» et le boulevard de Maisonneuve, une petite patinoire invisible pour les automobilistes pressés de regagner leur banlieue anime le quartier populaire du Centre-Sud.

Été comme hiver, la patinoire extérieure du parc des Vétérans grouille de vie. Des petits gars — jeunes et moins jeunes — s'y retrouvent à l'improviste, en patins à roues alignées ou en souliers de course usés, pour échanger quelques passes et s'imaginer, le moment d'un tir au but, héros de la sainte Flanelle.

Des dessins aux couleurs vives montrant des vedettes montréalaises égayent les bandes de la patinoire, située à l'ombre d'un immense saule pleureur. Les gardiens de but y figurent en bonne place avec un portrait de Jacques Plante, le premier gardien à avoir porté un masque protecteur, Patrick Roy ou encore Ken Dryden, étoile de la Ligue nationale devenue politicien. Et le décor ne serait pas complet sans le Rocket, Maurice Richard, dans le coin sud.

La patinoire est particulièrement achalandée le dimanche matin et les soirs de semaine, au retour du camp de jour ou de l'école. Les jeunes travailleurs se mêlent aux adolescents le soir, veillant parfois jusque après l'extinction des feux, à 23h.

Le calibre de jeu? Tout ce qu'il y a de plus disparate, compte tenu de l'âge des participants, qui peut varier de 7 à 70 ans. Quand les joueurs sont nombreux, on lance les bâtons au centre de la patinoire de béton et on les départage à l'aveugle en deux camps. Parfois, il faut même organiser des rotations pour que tous aient une occasion de toucher à la balle. «Ce n'est pas grave si ton équipe perd tout le temps ou si tu ne joues



Jeunes et moins jeunes, tous des p'tits gars, se retrouvent sur la patinoire en béton pour jouer et rêver un peu.

pas avec ton chum, de toute façon on change les équipes après cinq points», explique Dany Pineault, 20 ans, alors qu'une goutte de sueur perle sur sa tempe.

Depuis une dizaine d'années, le jeune homme se défoule avec ses amis et de purs inconnus sur la patinoire. Pour le plaisir, évidemment, mais aussi

pour se garder en forme. «Je dois faire le camp d'entraînement de l'équipe junior de mon secteur dans quelques semaines et je suis fumeur. Je vais devoir revenir encore quelques fois avant de pouvoir patiner pour la peine», confie le hockeyeur, ajoutant qu'il ne lui reste plus que quelques années pour pratiquer

son sport dans une ligue organisée.

L'ange Pee Wee

Un ange gardien veille sur l'endroit. Les adolescents rencontrés sur la surface de béton cette semaine le surnomment Pee Wee. «C'est un grand-père de 70 ans qui habite juste en arrière, il vient parfois jouer avec son petit-fils. Quand on est à l'école, il vient même balayer la patinoire. Il adore voir des jeunes jouer», explique Simon, 11 ans, en désignant les maisons qui ont vue sur le parc.

Selon les garçons, Pee Wee leur aurait raconté qu'il rêvait, dans son jeune temps, de jouer au hockey. À défaut d'avoir assez de talent pour sauter sur la patinoire, il a dû se contenter de remplir les gourdes d'eau pour les équipes locales. «C'était la mascotte», ajoute Kevin, 12 ans.

La magie opère tout particulièrement au parc des Vétérans lorsque les générations se mêlent. «Quand on s'habille en gardien et que les petits gars de huit ou neuf ans réussissent à compter, ça fait leur journée. Ils vont voir leurs parents, tout fiers», raconte Jean-Michel Nahas, 21 ans.

Rencontré un samedi matin, Jean-Michel et ses amis étaient seuls sur les lieux. Ils en profitaient pour s'exercer aux tirs au but. Le meneur avait mis un casque couleur or, inspiré d'un jeu vidéo. Ceux qui traînent la patte paient le resto libanais, dit Le Basha, à leurs partenaires en nage au terme des trois ou quatre heures passées à se démener au parc.

Les patinoires ainsi ouvertes l'été pour le roller-hockey ne sont pas légion à Montréal. «Il faut aller au parc Jarry ou à Ville-Émard pour en trouver d'autres», explique un jeune homme, notant que certains mordus viennent même de la Rive-Sud, de Laval et de Sainte-Thérèse.

Le Devoir

CONCOURS

LE DEVOIR et TV5

en collaboration avec

★ révatours

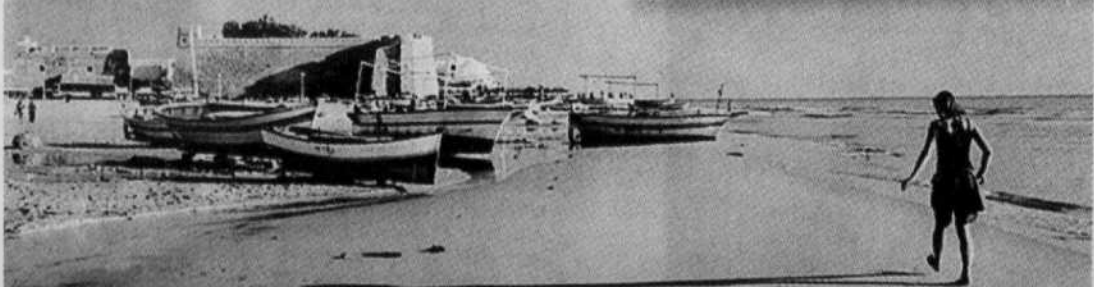
AIR FRANCE

TUNISIE
MAGIQUE

www.revatours.com

Révatours, spécialiste des voyages depuis plus de 20 ans, vous offre la chance de partir à la découverte de la Tunisie. Séjours de 8 jours - 6 nuits à Hammamet

Le voyage inclut :
hôtel, vols et transferts
Une valeur de 4150\$



Regardez l'émission
Toute une histoire
et notez l'indice du jour

Dès le 3 septembre dans
LE DEVOIR et sur les ondes de TV5

Gouvernement
du CanadaGovernment
of CanadaProcessus de renouvellement simplifié
des passeports

Depuis le 15 août 2007, il est plus facile de renouveler votre passeport canadien. Grâce au processus de renouvellement simplifié des passeports, les requérants admissibles n'ont plus à soumettre une preuve de citoyenneté, une preuve d'identité et la déclaration d'un répondant.

Le processus de renouvellement simplifié peut être utilisé par les Canadiens âgés de 16 ans et plus, qui :

- sont actuellement titulaires d'un passeport canadien délivré après le 31 janvier 2002;
- résident actuellement au Canada;
- résidaient au Canada au moment de présenter la demande pour leur passeport précédent.

Les demandes de renouvellement simplifié peuvent être présentées dans tous les bureaux de Passeport Canada, aux points de service de Service Canada et de Postes Canada participants ainsi que par la poste.

D'autres conditions s'appliquent. Veuillez consulter le www.passeportcanada.gc.ca ou téléphoner au 1-800-567-6868 ou au 1 800 O-Canada pour obtenir plus de renseignements.

Passeport Canada souhaite rappeler à tous les Canadiens qu'ils ne sont pas tenus de présenter un passeport valide s'ils voyagent aux États-Unis par voies maritimes et terrestres avant l'été 2008 au plus tôt.

Depuis le 23 janvier 2007, les Canadiens qui se rendent aux États-Unis par avion doivent être en possession d'un passeport valide ou d'une passe NEXUS là où le service est disponible.

Canada

ACTUALITÉS



Christian Rioux

Ouverture?

Après un mois à parcourir le Québec de Sherbrooke à Chisasibi, il y a un mot que je ne peux plus entendre. Un peu comme ces insupportables tubes aux mélodies sirupeuses qui tournent à longueur d'été à la radio.

Au bord des lacs du parc de La Vérendrye comme dans les motels miteux de Matagami, j'ai dû entendre au moins mille fois le mot «ouverture». Je l'ai évidemment entendu à la télévision, où tous ceux qui évoquaient de près ou de loin les débats de la commission Bouchard-Taylor n'ont eu de cesse de se dire «ouverts» à tout et à rien. Mais je l'ai aussi lu sur les murs de la jolie petite église orthodoxe de Val-d'Or, où on vantait l'ouverture «précoce» des habitants qui ont accueilli des immigrants russes au milieu du siècle dernier. Puis, ce fut à Radisson, où le guide qui nous faisait visiter les installations de LG-2 a bien dû répéter 40 fois qu'Hydro-Québec était «ouverte» aux populations crie. En descendant, de passage à Rawdon, j'ai encore eu droit au discours de l'«ouverture» évoquant la localité «la plus multiethnique du Québec».

Je n'ai rien contre l'ouverture, loin de là. Mais d'où vient donc cette peur malade qui ténaille les Québécois de passer pour de pauvres épaisses pas assez ouverts? Je ne connais pas de pays où cette crainte soit aussi vive.

Ce qui agace le plus, c'est que nos prêcheurs dissimulent mal leur intention de se dédouaner en ce qui a trait aux prétendues fautes de leurs ancêtres. Dans leur bouche, le mot «ouverture» — qui, en latin, signifie «trou, espace béant» — résonne le plus souvent comme un acte d'accusation contre tout ce qui a précédé Expo 67. Comme si, avant cette date, tout n'était qu'ignorance et préjugés au pays du Québec.

Les Québécois ont raison de nourrir des inquiétudes à l'égard de l'immigration

Mais qui furent donc ces êtres «fermés» qui nous ont enfantés? Veut-on parler de ces anciens Canadiens qui accueillirent les Irlandais fuyant la famine? Veut-on désigner ces Canadiens français qui ont vu passer à Montréal plus d'immigrants que n'en verront jamais ceux qu'on désigne comme les «enfants de la loi 101»? S'agit-il de ceux qui ont fondé une nation métisse au Manitoba ou qui ont accueilli les réfugiés juifs après la guerre? Ou de ce million de Québécois partis vivre et fonder des familles aux États-Unis? À moins qu'on ne désigne ces coureurs des bois dont les jésuites se méfiaient comme la peste tant ils s'ensauvageaient auprès des autochtones? Comme si les Québécois avaient des leçons de multiethnisme à recevoir de quelqu'un!

A une autre époque, un célèbre lord anglais avait rêvé de faire accéder les Canadiens français à la «civilisation» en leur inculquant l'anglais de force. Tout se passe aujourd'hui comme si le même projet consistait à les «ouvrir» sur le monde en les rendant multiethniques.

Pour un certain nombre de disciples de cette nouvelle religion, l'immigrant est devenu la nouvelle classe ouvrière rédemptrice de l'humanité. C'est probablement ce qui explique les réactions de vierges offensées aux récents propos de Mario Dumont au sujet de l'immigration. Ces propos seraient passés inaperçus dans la plupart des pays européens et aux États-Unis.

Nulle part, sauf au Canada, l'immigration n'est une obligation inscrite dans le ciel sous peine de devoir brûler dans les flammes de l'enfer. De nombreux pays, par ailleurs fort respectables, ont souhaité la limiter ou la stopper. Et ils ne sont pas pour autant devenus des repères de racistes et de xénophobes.

En France, les propos outranciers de Nicolas Sarkozy et le harcèlement policier des jeunes beurs des banlieues ont soulevé une indignation justifiée. Mais cela n'empêche pas les socialistes, pourtant réputés sympathiques aux immigrants, de vouloir limiter l'immigration au seul regroupement familial et à l'accueil des réfugiés politiques. La volonté de freiner l'immigration, dans la mesure où on respecte les conventions internationales et les droits de chacun, n'a rien de répréhensible.

Il y a quelques années, les Allemands se sont donné une loi sur l'immigration inspirée des législations nord-américaines. Le taux d'immigration (hors réunification et asile politique) est néanmoins demeuré près de zéro. Il y a aujourd'hui un consensus dans la société allemande pour qu'il en soit ainsi. Cela ne fait pas des Allemands des gens moins «ouverts» que les Canadiens et les Québécois. Chaque peuple a parfaitement le droit de déterminer le nombre d'immigrants qu'il veut recevoir sans devoir subir l'opprobre des donneurs de leçons multiethniques.

On peut aussi, sans être un arriéré, ne pas vouloir vivre dans une société où chaque communauté culturelle cultive sa propre identité. D'ailleurs, ce multiethnisme est le plus souvent un miroir aux alouettes, pour ne pas dire une idéologie qui s'est développée dans le monde anglo-saxon, là où la pression de l'intégration est un rouleau compresseur si puissant que la sacralisation des identités n'y change rien. Les prêtres canadiens du multiethnisme seraient-ils aussi militants s'ils n'étaient que six millions à parler anglais dans un océan de 250 millions de francophones? On a le droit d'en douter.

Que les Québécois aient quelques inquiétudes au sujet de l'immigration, quoi de plus normal? J'ose à peine imaginer comment réagiraient les Français et les Allemands s'ils étaient dans la même situation. N'est-ce pas cette immigration massive encouragée par le Canada qui a fait d'eux, en moins de deux siècles, une minorité dans le pays qu'ils avaient fondé? N'est-ce pas cette immigration qui fait de Montréal une métropole où le français est toujours en équilibre instable? Les Québécois attendent encore la preuve, au-delà des beaux discours, que la loi 101 n'est pas seulement capable de former de «parfaits bilingues» mais d'intégrer véritablement à la communauté francophone non pas 50 % mais 90 % des nouveaux arrivants. Tant que cette preuve ne sera pas faite, ils auront raison de s'inquiéter. Ce n'est pas être «fermé» à quoi que ce soit que de le dire.

crioux@ledevoir.com



SOURCE GREENPEACE

Les militants de Greenpeace ont peint un slogan sur le charbonnier avant que trois d'entre eux ne s'enchaînent au mécanisme de déchargement.

Opération de Greenpeace contre un charbonnier sur le lac Érié

LOUIS-GILLES FRANCEUR

Des militants de Greenpeace ont tenté de paralyser hier l'approvisionnement en charbon de la centrale thermique ontarienne de Nanticoke, sur le lac Érié, en tentant d'empêcher une importante livraison d'un charbonnier, l'*Algomarine*.

Au moment de mettre sous presse hier soir, le ministère fédéral des Transports avait sommé formellement l'équipage de l'*Arctic Sunrise*, le navire de Greenpeace qu'on a récemment pu visiter dans les ports du Québec, de se rendre illico au port fédéral de Welland, en Ontario.

La porte-parole du groupe environnemental, Joslyn Higginson, a précisé hier soir au *Devoir* que l'équipage, assisté de procureurs, n'avait pas encore décidé de sa réponse aux autorités maritimes fédérales.

Plus tôt dans la journée, Greenpeace précisait que, malgré une demande de l'*Algomarine*, la Garde côtière aurait refusé d'intervenir contre les militants, qui ont paralysé pendant plusieurs heures la livraison de son combustible polluant.

Mais la police provinciale de l'Ontario a dépêché une escouade spéciale à bord de l'*Algomarine* pour arrêter les trois militants de Greenpeace qui s'étaient

enchaînés au mécanisme de déchargement du charbon, paralysant par le fait même la livraison. Hier soir, les trois détenus apprenaient qu'ils seraient accusés de méfait.

Tôt hier matin, quatre pneumatiques ont quitté l'*Arctic Sunrise* vers sa cible maritime. Sur ce navire de 230 mètres de long, les activistes ont peint en énormes lettres un slogan qu'on pourrait traduire ainsi: «Énergie verte = zéro charbon, zéro nucléaire».

Greenpeace vise en priorité la centrale de Nanticoke, la plus grosse centrale thermique au charbon en Amérique du Nord, parce qu'elle est la principale source d'émissions de gaz à effet de serre au Canada et une des principales sources de smog dans l'est du pays.

Son fonctionnement n'est d'ailleurs pas sans conséquences pour le Québec, notait hier les porte-parole de Greenpeace. Ils ont rappelé que le tiers du smog qui frappe Montréal provient de l'Ontario. De plus, les vents dominants qui dirigent cette pollution chimique sur Montréal auraient aussi de fortes chances de contaminer gravement le Québec habité si un accident nucléaire grave devait frapper la province voisine.

Greenpeace a accusé le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, d'avoir trop facilement oublié

sa promesse électorale de fermer progressivement les centrales au charbon de cette province avant la fin de 2007. Ayant plutôt décidé d'attendre la fin des rénovations des vieux réacteurs nucléaires de sa province avant de fermer les centrales thermiques, M. McGuinty a ainsi reporté leur fermeture à 2014.

Mais ce sera plutôt en 2017, soutient Greenpeace sur la foi des dernières évaluations techniques. Cynique, le groupe environnemental estime même qu'en réalité, les réacteurs nucléaires ontariens ajouteront plutôt leur production d'électricité à celle des centrales thermiques qu'ils devaient remplacer. Selon Greenpeace, le seul véritable choix environnemental que l'Ontario peut faire réside dans un virage complet vers les économies d'énergie et la production d'énergies vertes, ce qu'elle ne voit pas poindre à l'horizon.

Du côté ontarien, on estime faire le maximum dans les circonstances, car le plan de développement énergétique prévoit que le tiers de l'électricité de cette province proviendra en 2020 de sources renouvelables et vertes. Ce plan exigera des investissements évalués à 40 milliards.

Le Devoir

Beauchamp dénonce les «préjugés» que colporte Greenpeace

LOUIS-GILLES FRANCEUR

Dans une lettre ouverte adressée au *Devoir*, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, accuse aujourd'hui Greenpeace de «répandre des préjugés» dans la population, notamment par la lettre ouverte que ce groupe environnemental lui a fait parvenir dans nos pages cette semaine à propos du problème des algues bleu-vert.

La lettre de la ministre Beauchamp, que nos lecteurs trouveront aujourd'hui en page *Idees*, résume principalement deux accusations.

Il est faux de prétendre, précise Mme Beauchamp, que le gouvernement «a fermé le robinet» des études relatives à la contamination des cours d'eau par le phosphore. Elle cite une étude publiée par son ministère en 2005 qui dresse le bilan de ces apports dans les différents cours d'eau du Québec tout en déplorant les principales sources. La ministre ne précise toutefois pas si un suivi de cette contamination a été

réclamé auprès des services de son ministère afin de mesurer l'évolution du phénomène.

La ministre Beauchamp résume une autre affirmation de la lettre ouverte de Greenpeace, qui affirmait que le bilan de la pollution «ferme par ferme» consistait à évaluer la pollution de chacune par un formulaire et par sondage téléphonique. Au contraire, insiste Mme Beauchamp, le ministère envoie ses inspecteurs sur le terrain afin de dresser le bilan de ces fermes et d'assurer un suivi de toutes celles qui dérogent aux normes.

Globalement, la ministre Beauchamp accuse Greenpeace de répandre des préjugés en mettant l'accent sur la pollution agricole, qui joue pourtant un rôle marginal dans des régions comme les Laurentides, pourtant aux prises avec le problème des algues bleu-vert. Greenpeace notait cependant dans sa lettre que la pollution agricole sévissait dans un nombre limité de bassins versants et non dans tous.

Le Devoir

Merkel propose de limiter les rejets de CO² par habitant

LOUIS-GILLES FRANCEUR

La chancelière allemande Angela Merkel a présenté hier à Tokyo une nouvelle stratégie pour limiter le réchauffement du climat, soit la limitation des rejets de CO² par habitant.

Ainsi, a-t-elle dit, chaque habitant de la planète serait sur un pied d'égalité, et ceux qui dépassent le volume réglementé d'émissions devraient adopter un échecancier pour revenir au niveau jugé acceptable pour chaque humain.

La proposition de la chancelière vise aussi, notait son entourage, à intégrer les pays émergents au processus international par une méthode équitable. En chiffres absolus, la Chine et l'Allemagne se retrouvent au rang des grands pollueurs. Mais ramenées en émissions par habitant, les émissions chinoises sont inférieures à celles des Allemands, ce qui dégage une marge de manœuvre pour assurer à tous un développement équitable. Par contre, ce système n'autoriserait aucun pays émergent à accroître ses émissions au-delà de celles des pays industrialisés, ce qui maintiendrait une véritable équité environnementale sur la planète.

Vues sous cet angle, les émissions canadiennes et celles des États-Unis sont les plus élevées de la planète. Par conséquent, ce serait de la part de ces deux pays qu'on attendrait l'effort le plus considérable. Celles du Canada se retrouveraient même au tout premier rang, devant les États-Unis, avec plus de 25 tonnes par habitant, si les émissions québécoises — qui se situent autour de 12 tonnes par habitant — ne poussaient pas à la baisse la moyenne canadienne.

La chancelière Merkel a aussi insisté pour que les États-Unis s'engagent dans la deuxième phase de réduction qui suivra celle du protocole de Kyoto. «S'ils ne signent pas l'accord qui suivra celui de Kyoto, l'Inde, la Chine et les autres pays émergents ne s'engageront pas non plus. Les États-Unis participeront. Ils le doivent», a-t-elle déclaré.

La chancelière allemande s'est rendue au Japon pour amorcer sa succession à la tête du G8 au profit des dirigeants de ce pays. Elle a réclamé de ses hôtes qu'ils appuient la mise en place de règles transparentes pour contrôler les fonds spéculatifs et les agences de notation des marchés.

Le Devoir

Infiltration policière: la FTQ réclame une enquête

LIA LÉVESQUE

Insatisfaits de la tiédeur des réponses du ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, et des corps policiers, des syndicats viennent d'écrire au premier ministre Stephen Harper, lui demandant une enquête indépendante sur l'infiltration policière lors de la manifestation de Montebello.

La FTQ et le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, un syndicat pancanadien, ne veulent ni d'une enquête policière ni d'une simple plainte en déontologie.

En conférence de presse hier à Montréal, le président de la FTQ, Henri Massé, a carrément parlé de «bavure» policière.

«Il y a eu de la provocation, c'est

clair. [On a] essayé d'entraîner les autres à des actes de violence, des invectives. Vous avez vu: les roches dans les mains, pousser sur les manifestants, crier des bêtises et, auparavant, ils avaient même enlevé des banderoles et fait toutes sortes de gestes de provocation. Ce n'est plus de l'infiltration policière, ça», s'est exclamé M. Massé.

Une manifestation au sommet des chefs d'État des États-Unis, du Mexique et du Canada avait tourné au vinaigre, à Montebello, le 20 août, les policiers ayant fait usage de balles de caoutchouc et de gaz lacrymogènes.

«On n'est pas là juste pour brasser un peu de merde autour de ça, ce n'est pas notre objectif. Des manifestants qui brassent, on en connaît, puis on va en connaître encore. Puis je pense qu'on

n'a jamais tenu de conférence de presse devant vous pour se lamenter parce qu'on s'était fait «scoincer» un peu. On est capables de brasser, nous autres aussi, dans une manif. Mais ça, c'est un détournement clair et net de la démocratie», a tonné M. Massé.

Une vidéo, diffusée sur Internet et qui a été présentée à la presse par la FTQ, montre bien les trois policiers déguisés en manifestants, masqués, qui sont confrontés par d'autres manifestants. On voit clairement le président national du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, David Coles, qui crie à un des trois policiers déguisés: «Laisse tomber ta roche, laisse tomber ta roche, c'est une manifestation pacifique.»

Presse canadienne



Guide d'apprentissage SCP 4012-2
272 pages - 17,75 \$
ISBN 978-2-7608-3609-9

LIDEC inc.
514-843-5991

Marie-Louis d'AUTEUIL

Collection Sciences physiques

LES PHÉNOMÈNES IONIQUES

Formation générale des adultes
4^e secondaire

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal

514.845.5545

LA FORCE DU DROIT

LES ACTUALITÉS

EN BREF

Pat Binns nommé ambassadeur

Charlottetown — L'ancien premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Pat Binns, devient ambassadeur du Canada en Irlande. M. Binns, âgé de 58 ans, quitte donc son poste de chef du Parti conservateur de l'Île-du-Prince-Édouard. L'actuel premier ministre de la province, Robert Ghiz, devrait pour sa part déclencher une élection partielle dans la circonscription de District 4, Belfast-Murray River. Pat Binns a été député conservateur de 1984 à 1988, alors que Brian Mulroney était premier ministre fédéral. Il a par la suite été premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, de 1996 au mois de mai dernier. — PC

Soldat identifié

Kandahar, Afghanistan — Les autorités militaires canadiennes ont révélé hier l'identité du soldat canadien mort dans des circonstances suspectes, mercredi. Il s'agit du major Raymond Ruckpaul, 42 ans, basé à Heidelberg, en Allemagne, qui est mort d'une blessure par balle. M. Ruckpaul avait été découvert gisant dans sa chambre du quartier général de la Force internationale d'assistance à la sécurité vers 6h30 mercredi. L'enquête de la FIAS et des autorités canadiennes est toujours en cours. — PC

Rapport du coroner sur la mort d'un nouveau-né

Les sages-femmes se font rassurantes

BRIGITTE SAINT-PIERRE

Accoucher à domicile avec une sage-femme n'est pas plus risqué qu'accoucher dans une maison de naissance ou à l'hôpital, a affirmé hier la présidente de l'Ordre des sages-femmes du Québec, Dominique Porret. Elle a commenté hier, lors d'un point de presse à Montréal, le rapport du coroner Paul G. Dionne sur le décès d'un bébé naissant.

Dans son rapport rendu public mercredi, le Dr Dionne écrit qu'il «croit observer un certain laxisme dans l'application des lois qui régissent les sages-femmes».

Son rapport porte sur la mort, le 21 novembre 2006 à Montréal, du bébé Siloan Lorrain lors d'un accouchement à domicile supervisé par des sages-femmes. Selon le Dr Dionne, ce décès aurait pu être évité.

Mme Porret n'a pas commenté hier ce cas précis, «tel que le stipule l'article 121 du Code des professions, afin que soit préservée l'indépendance de la syndicat». «Il ne m'appartient d'ailleurs pas, comme présidente, de commenter un dossier qui fait l'objet d'une enquête.»

Dans son rapport, le Dr Dion-

ne se plaint de «la lenteur du traitement du problème par l'Ordre». Il recommande notamment à l'Ordre des sages-femmes du Québec de faire en sorte que, en présence de méconium dans le liquide amniotique, le suivi obstétrical se poursuive dans un centre hospitalier et que tous les professionnels de la santé liés aux soins des sages-femmes fassent une pratique annuelle de réanimation d'urgence avec l'équipement.

Des rappels

Mme Porret a soutenu hier qu'au moins 12 des 16 recommandations du Dr Dionne à l'Ordre des sages-femmes sont «déjà au cœur de [leur] pratique».

En ce qui concerne les quatre autres recommandations, «il faut examiner la façon dont elles ont été présentées pour pouvoir éventuellement les rappeler à nos membres [...]». Ce sont des rappels plutôt que des choses à démarrer», a dit Mme Porret.

Les quatre recommandations en question portent notamment sur l'accompagnement de la personne intubée par la sage-femme jusqu'à la prise en charge médicale par un médecin. Lorsqu'il y

a «persistance de l'arrêt cardio-respiratoire, la médication doit être instaurée et un contrôle glycemique installé», écrit également le Dr Dionne, qui mentionne que les protocoles de réanimation doivent être clairs.

Selon Mme Porret, la population n'a pas à avoir d'inquiétudes au sujet des accouchements supervisés par des sages-femmes. Toutes les mesures sont prises pour assurer la sécurité et le bien-être des mères et des bébés, a-t-elle déclaré.

«Je n'ai pas peur des sages-femmes. La majorité du temps, ça doit bien aller. Mais je pense qu'il faut dans certaines situations qu'elles médicalisent plus vite, c'est tout», a affirmé hier au Devoir le Dr Dionne.

A l'heure actuelle, 92 personnes exercent la profession de sage-femme au Québec. Des sages-femmes ont commencé à y faire des accouchements dans le cadre de projets-pilotes en 1994. En 1999, le gouvernement québécois a légalisé cette profession. Du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007, les sages-femmes ont pratiqué 1453 accouchements au Québec.

Le Devoir

La maladie mentale guette davantage les itinérants

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

La population itinérante du Canada est davantage sujette aux problèmes de santé mentale, révèle une compilation d'études réalisée par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS).

Selon cet institut de recherche, 52 % des itinérants canadiens qui sont hospitalisés reçoivent un diagnostic de trouble mental, souvent dû à l'abus de substances psychoactives. Cette donnée ne comprend toutefois pas les Québécois. Le Québec n'a pas participé à cette enquête parce qu'on évaluait que les données à transmettre n'étaient pas comparables avec celles des autres provinces.

Quoi qu'il en soit, l'enquête de l'ICIS brosse un portrait «relativement semblable à ce qu'on connaît de la situation au Québec», indique Pierre Gaudreau, coordonnateur du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), à la différence près que le problème de santé mentale observé au Canada serait un peu moins présent ici, dit-il.

L'enquête de l'ICIS indique surtout la difficulté de dresser un portrait clair de la situation de l'itinérance. Le rapport de l'organisme (intitulé *Améliorer la santé des Canadiens - Santé mentale et itinérance*) souligne d'abord la difficulté de joindre cette population, ce qui empêche un recensement pré-

cis (le chiffre de 10 000 itinérants au pays que l'ICIS avance est fortement sous-estimé, disent les intervenants).

On note par ailleurs que la maladie mentale et la toxicomanie peuvent constituer des facteurs de risque pouvant entraîner l'itinérance chez certaines personnes mais que ces facteurs sont souvent interreliés avec d'autres facteurs. Aussi, les autochtones sont surreprésentés au sein de cette population mais le problème touche tout le monde. Les facteurs qui mènent à l'itinérance peuvent être de nature sociale (logement, revenu, emploi) ou personnelle (santé mentale, bien-être, toxicomanie). Bref, c'est plutôt enchevêtré et complexe, reconnaît-on.

Chose certaine, les itinérants sont plus sujets aux stress, aux pensées suicidaires et aux problèmes de santé mentale (ceux qui en ont restent itinérants plus longtemps que les autres). Mais on ne sait pas très bien ce qui cause quoi: est-on itinérant parce qu'on a un problème de santé mentale ou développe-t-on ce problème une fois dans la rue?

«Il faut faire attention avec ces indicateurs, note Pierre Gaudreau. Il y a une prépondérance du problème de santé mentale chez les itinérants, mais ce n'est pas généralisé à l'ensemble de la population. Il y a aussi beaucoup d'autres causes et de problèmes.»

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS

À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet:

www.ledavoir.com/avis.html

www.ledavoir.com/offres.html

Courriel: avisdev@ledavoir.com



SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA SCHIZOPHRÉNIE

De l'information pour comprendre, du soutien et de l'entraide pour mieux vivre.

514 251.4000 poste 3400 / 1-866-888.2323

www.schizophrenie.qc.ca

info@schizophrenie.qc.ca

Sudoku

par Fabien Savary

5	4	6		8				
1			5	3			2	
					2	5		
4				5				
6	3					4		1
	1	5		9				
2		3	4			8		9

Niveau de difficulté: MOYEN

0649

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

4	2	9	8	5	7	6	3	1
3	8	7	2	1	6	4	5	9
6	1	5	3	9	4	2	7	8
2	5	8	7	6	9	3	1	4
1	9	4	5	2	3	7	8	6
7	3	6	4	8	1	9	2	5
9	7	2	1	4	8	5	6	3
5	4	1	6	3	2	8	9	7
8	6	3	9	7	5	1	4	2

0648

SUDOKU: le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary

En exclusivité sur le site des Mordus

www.les-mordus.com

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

No: 500-12-289519-070

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre de la famille)

VERONIQUE DUMAIS, Demanderesse

COOPER BADIA TSHIDIBI, Défendeur

ASSIGNATION

Il est ordonné à M. Cooper Badia Tshidibi, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, dans les 40 jours de la publication du présent avis dans le journal quotidien *«Le Devoir»*.

S'il comparait, la demande en divorce sera présentée devant le tribunal le 15 novembre 2007, à 9 h de l'avant midi, en salle 2.17, au Palais de Justice de Montréal.

Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'attention de M. Cooper Badia Tshidibi.

Montréal, le 20 août 2007

Julie Gagné, Greffier adjoint J62064

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE LAVAL

No: 540-43-003814-074

COUR DU QUÉBEC

CHAMBRE DE LA JEUNESSE

A: Julie BEAUDRY-DEJUNESSE

Adresse inconnue

ORDONNANCE

Le Tribunal vous ordonne de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la publication de la présente ordonnance, à la Cour du Québec chambre de la jeunesse du district de Laval, 2800 Boul. St-Martin Ouest, Laval, et vous avise qu'une copie de la demande en déclaration d'admissibilité à l'adoption concernant l'enfant Samuel Né le 2 mai 2004 a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption.

Vous êtes avisé qu'à défaut de produire votre comparution ou votre contestation dans les délais légaux, il pourra être obtenu contre vous un jugement par défaut.

Laval, le 23 août 2007

Diane Boivin, Greffier-adjoint

Cour du Québec

Chambre de la jeunesse.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

No: 500-04-045597-078

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre de la famille)

SYLVIA DEL TRANCITO HER-

RERRA, Demanderesse

JOSE SANTOS VALLADARES RIVERA, Défendeur

ASSIGNATION

ORDRE est donné à JOSÉ SANTOS VALLADARES RIVERA de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame, à Montréal à la salle 1.120 dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal *«LE DEVOIR»*.

Si le défendeur comparait, la requête introduction d'instance sera présentée devant le Tribunal le 7 novembre 2007, à 9h00 en salle 2.17 du Palais de Justice de Montréal.

Une copie de la requête a été remise au greffe à l'attention de monsieur José Santos Valladares Rivera.

Lieu: Montréal

Date: 28 août 2007

Michel Pelgion, Greffier spécial

SP

La scissure en plaques ne bouleverse pas que la vie d'une seule personne à la fois. Elle bouleverse des familles entières.

SP Société canadienne de la scissure en plaques

1 800 200 7582 www.scissureenplaques.ca

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur par tout moyen permettant d'établir son expédition et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION	19185-4687 Québec inc. BUFFET FU LAM 4275, rue Jean-Talon Est Montréal QC H1S 1J9 Dossier: 1609-510	1 Restaurant pour vendre	4275, rue Jean-Talon Est Montréal QC H1S 1J9
4427882 Canada inc. BASSANO 1178, rue Bishop Montréal QC H3G 2E3 Dossier: 288-373	2 Bars dont 1 sur terrasse	1178, rue Bishop Montréal (Québec) H3G 2E3	9183-7807 QUÉBEC inc. CRÉPES-RIZ DE BORDES 813, rue Provost Montréal (Québec) H3S 1M8 Dossier: 2019-560	1 Restaurant pour vendre	813, rue Provost Montréal QC H3S 1M8
9081-6679 Québec inc. JUSTE POUR ÉVÉNEMENT 2142, rue Mackay Montréal (Québec) H3G 2J1 Dossier: 252-478	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	2142, rue Mackay Montréal (Québec) H3G 2J1	LA PALME Bar inc. LA PALME BAR 1486, rue de l'Église Montréal (Québec) H4L 2H6 Dossier: 2414-753	1 Bar	1486, rue de l'Église Montréal (Québec) H4L 2H6
Pro-Services Universels inc. RESTAURANT ET BAR AU BON GOÛT DES ANTILLES 2615, rue Bélanger Montréal QC H1Y 1A5 Dossier: 266-379	1 Bar avec danse et spectacles sans nudité 1 Restaurant avec danse et spectacles sans nudité	2615, rue Bélanger Montréal QC H1Y 1A5	Resto Vinny inc. RESTO VINNY 8630, boul. St-Laurent Montréal QC H2P 2N4 Dossier: 2420-404	1 Restaurant pour vendre	8630, boul. St-Laurent Montréal QC H2P 2N4
Restaurant Per le inc. RESTAURANT PER TE 371, rue Guizot Est Montréal QC H2P 1M7 Dossier: 267-757	1 Restaurant pour vendre	371, rue Guizot Est Montréal QC H2P 1M7	Vinh Nguyen RESTAURANT VINH DUNG 9271, boul. St-Michel Montréal QC H1Z 3G7 Dossier: 2421-048	1 Restaurant pour vendre	9271, boul. St-Michel Montréal QC H1Z 3G7
Diversissement International (MTL-PIRL) inc. STUDIO 26 - MONTRÉAL 855, boul. Décarie Montréal QC H4L 3L7 Dossier: 291-591	1 Bar 1 Restaurant pour vendre avec danse et spectacles sans nudité (suite à une cession)	855, boul. Décarie Montréal QC H4L 3L7	Air Saint-Pierre AIR SAINT-PIERRE Aéroport international Pierre-Elliott Trudeau 975, boul. Roméo Vachon Nord Dorval (Québec) H4Y 1H1 Dossier: 2421-105	1 Bar dans transport public (Avion)	Aéroport international Pierre-Elliott Trudeau 975, boul. Roméo Vachon Nord Dorval (Québec) H4Y 1H1
Kanda Sushi Bar inc. KANDA SUSHI BAR 537-537A, rue Saint-Catherine Ouest Montréal QC H3B 1B2 Dossier: 376-913	2 Restaurants pour vendre	537-537A, rue Saint-Catherine Ouest Montréal QC H3B 1B2	Olympic Airlines S.A. OLYMPIC AIRLINES S.A. Aéroport international Pierre-Elliott Trudeau 975, boul. Roméo Vachon Nord Dorval (Québec) H4Y 1H1 Dossier: 2421-139	1 Bar dans transport public (Avion)	Aéroport international Pierre-Elliott Trudeau 975, boul. Roméo Vachon Nord Dorval (Québec) H4Y 1H1
Café Bistrot La Marina inc. CAFÉ BISTROT LA MARINA 1218, rue Stanley Montréal QC H3B 2S7 Dossier: 409-102	1 Restaurant pour vendre	1218, rue Stanley Montréal QC H3B 2S7	American Airlines inc. AMERICAN AIRLINES INC. Aéroport international Pierre-Elliott Trudeau 975, boul. Roméo Vachon Nord Dorval (Québec) H4Y 1H1 Dossier: 2421-154	1 Bar dans transport public (Avion)	Aéroport international Pierre-Elliott Trudeau 975, boul. Roméo Vachon Nord Dorval (Québec) H4Y 1H1
Restaurant Meicanerlas inc. RESTAURANT MAGDALA 6291, avenue du Parc Montréal (Québec) H2V 4H4 Dossier: 434-902	1 Restaurant pour vendre avec spectacles sans nudité 1 Restaurant pour vendre sur terrasse	6091, avenue du Parc Montréal (Québec) H2V 4H4	Cubana De Aviation S.A. CUBANA DE AVIATION S.A. Aéroport international Pierre-Elliott Trudeau 975, boul. Roméo Vachon Nord Dorval (Québec) H4Y 1H1 Dossier: 2422-384	1 Bar dans transport public (Avion)	Aéroport international Pierre-Elliott Trudeau 975, boul. Roméo Vachon Nord Dorval (Québec) H4Y 1H1
Restaurant Magdala inc. RESTAURANT MAGDALA 1222, rue Bishop Montréal QC H3G 2E3 Dossier: 513-788	Changement de catégorie de 1 Bar avec danse et spectacles sans nudité existant à 1 Restaurant pour vendre et 1 Bar (suite à une cession)	1222, rue Bishop Montréal QC H3G 2E3	Maria Antonina Scavone BAR SPORTIF NINA 7400, avenue De Lorimier Montréal QC H2E 2P3 Dossier: 1335-702	1 Bar	7400, avenue De Lorimier Montréal QC H2E 2P3

Appel d'offres

Rosemont La Petite-Patrie

Montréal

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 11 h à la date ci-dessous, au bureau d'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, situé au 5650, rue d'Iberville, 2^e étage, Montréal, H2G 2B3, pour:

Catégorie: Travaux

Appel d'offres: 260711P

Descriptif: Parc Père-Marquette - Réfection du terrain de soccer no 1 - Phase II - Fourniture et mise en place d'un revêtement synthétique

Date d'ouverture: Lundi le 17 septembre 2007

Dépôt de garantie: 50 000 \$ cautionnement

Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 31 août 2007 au bureau d'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, contre un paiement de 200 \$ (taxes incluses), non remboursable.

Renseignements: Vania Rodriguez Téléphone: (514) 872-3470

Pierre Morissette, ing. Téléphone: (514) 872-4888

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de: **Ville de Montréal.**

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement audit bureau d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal (arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie) ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal, ce 31 août 2007

M^r Pierre Rochon

Secrétaire d'arrondissement



Commission des services électriques de Montréal

APPEL D'OFFRES

CONTRAT N° 1072

Modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans l'emprise du Chemin Côte-des-Neiges entre la rue Jean-Talon et le Chemin Côte Ste-Catherine.

Sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux détenant les licences appropriées en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1). En fonction des termes de la clause «Qualifications de l'entrepreneur» des instructions spéciales, ce contrat est de «CATÉGORIE III».

De plus, seules sont acceptées les soumissions des Entrepreneurs qui se sont procurés les documents d'appel d'offres disponibles à compter du 31 août 2007 à partir de 10 heures, au bureau de la Commission des services électriques situé au 75, rue de Port-Royal Est, bureau 610, à Montréal, (aux heures suivantes: 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30) contre un montant, non remboursable, de cinquante dollars (50 \$) payable par chèque ou mandat-poste. Les soumissionnaires devront également, pour être admis à soumissionner, s'être procurés, contre un montant non remboursable de cent vingt-cinq dollars (125 \$) payable par chèque ou mandat-poste, une copie de la version du devis administratif et technique régissant la construction du réseau de conduits souterrains et les réfections de surfaces, édition préliminaire janvier 2005, disponible au même bureau.

Pour toute information supplémentaire, une demande écrite par lettre ou télécopieur devra être acheminée à Madame Mireille Houle - chargée de projets, au bureau de la Commission situé à l'adresse mentionnée précédemment.

Une séance d'information obligatoire aura lieu le 6 septembre 2007 à 10 heures au bureau de la Commission, situé à l'adresse mentionnée précédemment. La soumission doit être déposée à nos bureaux avant 14 h, le 17 septembre 2007. La séance d'ouverture publique se tiendra immédiatement après.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission pour un montant de 10% du montant total de la soumission.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doit s'assurer qu'ils détiennent les licences

LES ACTUALITÉS

Marois rejette l'idée d'une trêve

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — L'idée d'une trêve d'élections pour les fêtes du 400^e anniversaire de la fondation de Québec en 2008, récemment suggérée par des libéraux, a été rejetée hier par Pauline Marois. Stimulée par des sondages favorables à l'issue d'un caucus de deux jours, la chef péquiste n'a pas écarté la possibilité de contribuer — puisque le PQ ne peut pas le faire seul — à faire tomber le gouvernement cet automne. «Si le gouvernement prend des décisions et choisit des orientations qui ne répondent pas, selon l'évaluation que nous faisons, aux aspirations et aux besoins des Québécois, nous serons là pour défendre les intérêts de ceux-ci», a prévenu Mme Marois. Au printemps dernier, a-t-elle rappelé, les élus péquistes se sont «battus bec et ongles» et ont obtenu des ajouts au budget. Mercredi, plusieurs élus péquistes reconnaissent toutefois qu'il était peu probable que le gouvernement tombe cet automne. Mais Mme Marois a insisté: «On ne peut jamais par avance décider quoi que ce soit sans connaître la réalité».

Mme Marois a redistribué les responsabilités de porte-parole au sein de son caucus hier. André Boisclair et Diane Lemieux n'ont obtenu aucun dossier. Mme Lemieux a confirmé à ses collègues qu'elle quittait la vie politique, même si ces derniers ont tenté de l'en dissuader. A propos de l'ancien chef, Mme Marois a rappelé qu'il avait demandé quelques mois de réflexion. «J'imagine que, d'ici quelques semaines tout au plus, il devrait nous faire part de ses décisions», a-t-elle commenté.

Fait surprenant, le député de Verchères Stéphane Bergeron se fait retirer le dossier de l'environnement. Il traitera dorénavant des dossiers de la famille et des aînés. En voyage en Espagne, M. Bergeron n'a pas pu commenter, mais une source proche de lui a confirmé que le député est «déçu de ne pas pouvoir mener à terme certains des projets qu'il avait lancés». «Au moins, il pourra faire œuvre utile dans la "mission famille", qui a fait cruellement défaut au PQ lors des dernières élections», a-t-on souligné. C'est désormais Camil Bouchard (Vachon) qui traitera du dossier de l'environnement. Par ailleurs, comme *Le Devoir* le révélait hier, le député de Gouin Nicolas Girard a perdu l'enseignement supérieur mais s'est fait confier les responsabilités de la lutte contre la pauvreté et de l'état des urgences. Mme Marois a désigné neuf «super-porte-parole» d'autant de grandes missions (famille, environnement, santé, éducation, etc.) qui chaufferont des groupes de députés.

Par ailleurs, la chef a répété hier qu'elle souhaite recommencer à dire «nous» pour parler des Québécois, mais dans un esprit pluraliste et «inclusif». («C'est clair que le "nous" de l'ancien chef Jacques Parizeau était exclusif», avait précisé Pierre Curzi un peu plus tôt).

Après avoir répondu avec difficulté à des questions de journalistes anglophones dans la langue de Shakespeare, Mme Marois a été taquinée à propos de ses difficultés à parler l'anglais. Elle a répondu s'être pourtant améliorée en la matière au cours des dernières années mais n'a pas exclu de suivre d'autres cours d'anglais sous peu: «Je parle surtout en anglais avec mes enfants, [qui] sont parfaitement bilingues. Ils rient un peu de moi, mais c'est correct!», a-t-elle conclu.

Le Devoir

EN BREF

Retour aux sources

L'ancien député bloquiste de Beauport-Limoilou, Christian Simard, a décidé de reprendre ses anciennes fonctions de directeur général de Nature-Québec dans la Vieille Capitale. Après avoir œuvré de 1988 à 1995 comme directeur général de cet organisme, alors qu'il s'appelait l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), Christian Simard est devenu adjoint au président de la Fondation de la faune du Québec. On lui doit notamment, durant son passage aux Communautés, d'avoir fait adopter des contrôles beaucoup plus sévères sur les rejets de pétrole en mer, aujourd'hui assortis d'amendes pouvant atteindre 500 000 \$ par infraction. Excellent communicateur, il aura comme responsabilité d'accroître la présence publique de Nature-Québec, un groupe pionnier en matière de protection des écosystèmes et un des premiers animateurs du débat environnemental sur les pratiques de l'industrie agricole québécoise. — *Le Devoir*

Loi 104: le sursis réjouit les trois partis

Pauline Marois appréhende un éventuel jugement de la Cour suprême

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Le juge André Rochon a ravi les trois partis politiques québécois en acceptant d'attendre le jugement de la Cour suprême — dans deux ou trois ans — avant d'appliquer une récente décision de la Cour d'appel, qui avait invalidé des portions de la Charte de la langue française.

«Ce sursis fait en sorte que le statu quo est maintenu et que les règles actuelles [...] qui régissent l'admissibilité à l'école anglaise au Québec sont maintenues jusqu'au jugement final de la Cour suprême», s'est réjouie la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne.

Le 22 août dernier, la Cour d'appel, dans une décision partagée (deux juges sur trois), avait déclaré inconstitutionnelles des parties de la Charte ajoutées en 2002 pour colmater une vaste brèche dans la loi 101. Avant cette date, les en-

fants pouvaient obtenir leur billet d'entrée à l'école anglaise publique après avoir fait un détour d'un an dans une école anglaise privée non subventionnée. L'avocat Brent Tyler (ancien président d'Alliance Québec), qui avait mené le combat des 47 requérants qui souhaitaient réhabiliter la brèche dans la loi, exigeait que le jugement soit appliqué sans délai. Mais le procureur général du Québec avait plutôt demandé un sursis.

Dans sa décision, le juge Rochon explique que la proposition de M. Tyler aurait entraîné un «chaos administratif et juridique pour toutes les parties impliquées, et ce, particulièrement à la veille de la rentrée scolaire». Le juge estime que l'intérêt public commandait d'attendre la décision de la Cour suprême avant d'appliquer la décision du 22 août. Il souligne aussi au passage que «des dispositions en cause furent adoptées par une législature démocratique-

ment élue et sont censées viser le bien public». De plus, il ne s'agit pas, selon lui, d'un cas où l'inconstitutionnalité est «manifeste».

Le chef de l'opposition Mario Dumont a parlé d'une «décision empreinte de sagesse» à propos d'une loi qu'il juge «bonne» puisqu'elle évite «qu'on contournne des principes simples, compris par tout le monde et fondamentaux». Il terminait une réunion de deux jours avec ses élus à Orford.

La chef péquiste Pauline Marois s'est pour sa part réjouie que le gouvernement Charest, en réclamant un sursis, «ait bougé sur ce front-là». Mme Marois, qui tenait un point de presse au terme du caucus péquiste, s'est dite inquiète de la future décision de la Cour suprême. Il serait impossible, d'un point de vue juridique, de lui opposer la disposition dérogatoire (clause nonobstant): «On n'est à l'abri de rien. [...] On va se préparer à faire une démonstration

très claire que c'est l'autorité de l'Assemblée nationale qui est ici battue en brèche». Elle n'a toutefois pas précisé quelle forme prendrait cette «démonstration très claire».

Plus tôt, le porte-parole péquiste en matière de langue, Pierre Curzi, s'en était pris à la consécration de la primauté du judiciaire sur le législatif qui se produirait si jamais la Cour suprême maintenait le jugement du 22 août. Dans un tel scénario, «on serait complètement obligé d'accepter une brèche, ce qui est invraisemblable. On ne peut pas, comme peuple, comme nation, accepter que, tout à coup, le pouvoir judiciaire mette en cause une décision unanime et totalement légitime de la majorité de la population. C'est intolérable», a-t-il déclaré. Ainsi, il est impératif, selon lui, de «continuer à mobiliser les gens».

Avec la collaboration de Fabien Deglise, Le Devoir

Charest rend hommage à Andrée Boucher

Québec — Plusieurs personnalités politiques de même que la population en général rendent un dernier hommage en chapelle ardente à la mairesse de Québec, décédée subitement vendredi dernier.

Andrée Boucher avait été retrouvée sans vie par son mari à son domicile de l'arrondissement de Sainte-Foy, sur l'heure du midi.

Accompagné du ministre responsable de la région de Québec, Philippe Couillard, et de la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, le premier ministre Jean Charest s'est présenté à l'hôtel de ville de Québec, où Andrée Boucher est exposée.

Pour M. Charest, Andrée Boucher était unique. Il retient les qualités humaines de la mairesse, voyant en elle une femme exceptionnelle qui aimait beaucoup «sa» population.

Des anciens maires de Québec étaient également au rendez-vous. C'est le cas de Gilles Lamontagne et de Jean Pelletier. Pour ce dernier, Mme Boucher était une battante dans un monde d'hommes. Selon M. Pelletier, elle s'était imposée et l'hommage rendu hier démontre qu'elle avait conquis le public.

Ancienne ministre des Affaires municipales, la députée péquiste Louise Harel a parlé de la femme authentique derrière la mairesse. Elle a ajouté qu'on ne pouvait s'empêcher de l'aimer.

Outre les politiciens, des centaines de personnes se sont massées dès hier midi pour lui rendre également hommage.

D'ailleurs, la Ville de Québec offre une navette par autobus gratuite pour permettre aux citoyens de se rendre à l'hôtel de ville. La dépouille d'Andrée Boucher sera exposée en chapelle ardente encore aujourd'hui.

Rappelons que les obsèques de Mme Boucher auront lieu demain matin, à 11h, à la basilique de Québec.

Presse canadienne

Contrats militaires: Bachand réclame son dû

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le gouvernement Charest entend maintenir la pression sur Ottawa pour que le Québec reçoive au moins 55 % des retombées économiques qui découlent des investissements militaires massifs du gouvernement Harper. Le ministre québécois du Développement économique, Raymond Bachand, espère que le remaniement ministériel à Ottawa fera changer la position du gouvernement Harper, qui prône le laisser-faire, ce qui désavantage la province. Une rencontre hier avec le ministre fédéral de l'Industrie, Jim Prentice, ne semble toutefois pas avoir débouché sur un changement concret.

L'hiver dernier, le gouvernement Charest, le Bloc québécois et l'industrie québécoise de l'aérospatiale étaient montés aux barricades lorsque le gouvernement Harper avait décidé de ne pas imposer de répartition régionale des retombées économiques des contrats militaires (avions et hélicoptères). Le Québec, où se trouve 55 % de l'industrie aérospatiale canadienne, n'a donc aucune garantie que ses entreprises vont toucher la moitié des 9,2 milliards de dollars de futures retombées économiques.

Le ministre québécois Raymond Bachand a réitéré hier que le Québec veut «sa juste part». «Pour tirer son épingle du jeu dans le monde, il faut miser sur les

grappes industrielles fortes, et le gouvernement canadien a une responsabilité pour aider ces grappes à se développer. Au Québec, on est forts en aérospatiale, et il faut soutenir cette industrie», a soutenu le ministre Bachand lors d'un entretien téléphonique avec *Le Devoir*.

M. Bachand souhaite que le changement de ministre à la tête d'Industrie Canada (Jim Prentice vient de remplacer Maxime Bernier) permette de modifier la position du gouvernement Harper. «Je suis confiant qu'au-delà du premier contrat [déjà signé pour les C-17 de Boeing], on pourra avoir notre part. Ce n'est pas lui [Jim Prentice] qui avait pris la décision à l'époque», a-t-il dit. Le

conseil des ministres fédéral avait toutefois appuyé la décision du ministre Bernier, qui refusait d'indiquer à Boeing où signer des contrats pour les retombées économiques.

Au bureau du ministre fédéral de l'Industrie, Jim Prentice, on qualifiait la rencontre d'hier de «très bonne» et «d'intéressante». Mais pour l'instant, pas de changement de politique en vue. «Notre principal objectif est de doter les Forces canadiennes de l'équipement dont elles ont besoin. [...] Je ne veux pas parler des futurs contrats», a soutenu Deirdra McCracken, attachée de presse du ministre Prentice.

Le Devoir

Élisabeth LAGACÉ
Magali MARC

PORTES OUVERTES

Histoire et éducation à la citoyenneté
2^e année du 1^{er} cycle du secondaire

Carnet d'apprentissage - 17,70 \$
(160 p.) ISBN 978-2-7608-4689-3

LIDEC Inc.
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

LOTO
QUÉBEC

Résultats des tirages du: 2007-08-29

LOTTO
649

07 21 22
24 30 31

29
compl. (C)

GAGNANTS

LOTS

6/6	1	3 633 480,00 \$
5/6+C	4	64 883,50 \$
5/6	130	1 649,20 \$
4/6	7 225	56,20 \$
3/6	132 429	10,00 \$
2/6+C	87 889	5,00 \$

Ventes totales : 13 356 116 \$
Prochain gros lot (approx.) : 4 000 000 \$

QUÉBEC
49

10 15 17
18 27 33

28
compl. (C)

GAGNANTS

LOTS

6/6	1	1 000 000,00 \$
5/6+C	2	25 000,00 \$
5/6	15	500,00 \$
4/6	907	50,00 \$
3/6	16 905	5,00 \$

Ventes totales : 453 609,00 \$

Extra

6375209*

500 000 \$

*décomposable dans les deux sens

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

SUPER 7

GROS LOT CE SOIR 10 000 000 \$ (APPROX.)

LE DEVOIR

SERVICE À LA CLIENTÈLE

FERMÉ POUR LA FÊTE DU TRAVAIL

LUNDI LE 3 SEPTEMBRE

Sylvie MONETTE
Cathia RIOPEL

VOLET SUR LE FRANÇAIS

4^e année — Série 4

Couvre les objectifs des programmes officiels d'études en français immersion langue seconde.

136 pages - 30 \$
ISBN 978-2-89458-106-3

Les éditions LA PENSÉE
514-848-9042

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

Soirée Casino Night

AU PROFIT DE JEUNESSE J'ÉCOUTE

À L'ÉCOUTE DES JEUNES. 24 HEURES PAR JOUR.

MISEZ SUR JEUNESSE, J'ÉCOUTE À LA SOIRÉE CASINO : UNE CAUSE GAGNANTE!

Le 15 septembre 2007 | Le Windsor, 1170 Peel

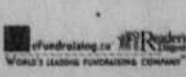
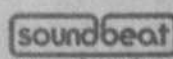
Billet Soirée Casino: 50\$

Un billet donne droit à 10,000\$ d'argent de jeux
De nombreux prix seront tirés au hasard au cours de la soirée!Visitez www.jjcasino.ca pour acheter un billet
ou téléphonez au 514-273-7007 ext 82151 800 668 6868
Jeunesse, J'écoute
jeunessejecoute.ca

Fiers partenaires:



LE DEVOIR



Jeunesse, J'écoute est un service de consultation gratuit, confidentiel et anonyme pour les jeunes de tout âge, offert par téléphone ou sur le Web, 24 heures sur 24.

NTO

phabétique et leur valeur est
différentient les catégories
naire sans droit de vote ou à
à des règlements spéciaux;
le dernier dividende n'a pas
de variable; wt ou w= bon de

ES

w YORK

es

-50.56

3,73

ork

\$ US

-1.30

ES

angères
diens

(l)	0.2667
dollar)	0.0169
	0.009142
	0.000731
(ggit)	0.3217
(m)	0.1333
(so)	0.1038
(uronne)	0.1877
ande (dollar)	0.7744
	0.3465
(peso)	0.0234
caine (peso)	0.0335
e (couronne)	0.0541
i (livre)	2.1294
(le)	0.0427
(dollar)	0.7159
(onine)	0.1596
(c)	0.9083
(ar)	0.033180
(aitt)	0.0319
rj dinar	0.8555
(nolvair)	0.00051

EIL

(TT TSE)

	30 Aoû
Jun	13444.63
Jui	
Aoû	

444.63	-45.49	-0.3
719.00	-2.05	-0.3
374.71	-2.25	-0.3
781.08	-2.86	-0.4
363.72	-3.16	-0.4
121.94	-0.61	-0.5
196.70	-1.23	-0.6
773.39	-3.53	-0.5
329.83	-1.00	-0.3
213.67	-0.79	-0.4
262.90	-1.65	-0.6
43.60	-0.55	-1.2
34.90	-0.04	-0.1
113.37	-0.59	-0.5
293.79	-0.73	-0.2
226.29	-0.03	-0.0
109.22	-0.23	-0.2
216.10	+2.21	1.0

586.00	-3.46	-0.1
--------	-------	------

238.73	-50.56	-0.4
787.14	-50.28	-1.0
483.09	-4.78	-1.0
356.66	-30.93	-0.7
456.64	-52.28	-0.5
202.42	-13.63	-0.6
457.64	-6.12	-0.4
565.30	+2.14	0.1

Ferm.	Var.	Var.
(\$)	(\$)	(%)
40.10	-0.06	-0.1
11.49	+0.16	1.4
8.03	-0.16	-2.6
0.05	+0.01	28.6
2.61	-0.06	-2.2
5.01	+0.06	1.2
5.09	-0.30	-5.6
6.92	-0.24	-3.4
10.89	-0.51	-4.5
0.16	-0.01	-5.9

Venture

Ferm.	Var.	Var.
(\$)	(\$)	(%)
0.78	+0.11	16.4
0.58	+0.02	3.6
0.47	+0.00	1.1
0.39	+0.02	5.4
0.19	+0.02	11.8
1.17	-0.02	-1.7
0.05	+0.01	25.0
0.51	-0.09	-15.0
0.22	-	-
0.04	-0.00	-11.1

que de la bourse
chat et de vente
bleaux et vidéos
les jours à Midi

rou.tv

en INC, W-Arm Inc. Est enregistrée.
l'Autorité des marchés financiers.

EC

variation vière (%)	Variation depuis le 1er janvier
8.08%	8.80%
59%	7.01%

Date	Index Value
juil-07	1559.63
	1479.68
	1399.74
	1319.79
	1239.84
	1159.89
	1079.95
	1000.00

Initiative du Département
nce de l'Université de
ooke et de l'IRÉC.

rw.indicequebec.org

ÉCONOMIE

Étude de l'Institut Fraser

Travail: le Québec serait mauvais élève

ÉRIC DESROSNIERS

Les travailleurs québécois font les frais de la trop grande force des syndicats, de la trop grande présence du secteur public, d'un salaire minimum trop élevé ainsi que des lois du travail trop sévères au Québec, estime l'Institut Fraser.

Le Québec arrive au 41^e rang sur 60 dans le classement des provinces canadiennes et États américains en matière de création d'emplois, de productivité ainsi que de niveau et de durée de chômage, rapporte une étude de 65 pages dévoilée hier par le *think tank* basé à Vancouver et grand défenseur des principes du marché. Terre-Neuve (50^e) est la seule province à avoir fait pire au Canada, alors que l'Alberta (1^{re}), la Saskatchewan (10^e), la Colombie-Britannique (12^e), le Manitoba (20^e) et l'Ontario (21^e) ont tous affiché de bien meilleurs scores généraux.

Si la croissance générale de l'emploi (13^e) et celle de l'emploi privé (14^e) se sont tout de même avérées relativement élevées au Québec au cours des cinq dernières années, dit l'étude, il en aurait été tout autrement du taux de chômage (58^e), de la durée de ce chômage (42^e) ainsi que de la productivité moyenne par travailleur (48^e).

Cette mauvaise performance serait le fait, pense l'Institut Fraser, de la trop grande proportion de travailleurs québécois à l'emploi d'un secteur public jugé moins productif, du niveau trop élevé du salaire minimum, d'un taux de syndicalisation trop important ainsi que de lois du travail trop contraignantes pour les entreprises.

«Les travailleurs du Québec subissent les effets d'un des marchés du travail les moins performants du pays», a commenté Tasha Kheridin, directrice de la section Québec et francophonie de l'Institut. «Le Québec aurait tout intérêt, à elle dit, à privilégier une législation du travail mieux équilibrée et moins prescriptive. Il devrait aussi abaisser son niveau d'emploi dans le service public et réduire son salaire minimum en vue d'améliorer le fonctionnement du marché du travail.»

«Pas très sérieux»

Une lecture même rapide de l'étude permet pourtant de consta-

«Si l'on élargissait la comparaison aux autres pays de l'OCDE, le Québec se classerait très bien»

ter que le Québec n'est apparemment pas le seul cancre en la matière au pays, et qu'à l'exception du niveau du salaire minimum en Alberta, toutes les provinces canadiennes ont tendance à afficher des taux de syndicalisation, des secteurs publics, des salaires minimums et des lois du travail plus importants que dans les États américains.

«Je ne vois pas où l'Institut Fraser veut en venir avec cela, ou plutôt oui, je le sais très bien, mais ça ne fait pas très sérieux», a commenté Thomas Lemieux, professeur d'économie du travail à l'Université de la Colombie-Britannique. «Pourquoi ne pas avoir comparé aussi les niveaux d'éducation ou de formation en entreprise?»

La comparaison entre les taux de chômage au Canada et aux États-Unis est un exercice périlleux, rappelle l'expert. Les études les plus rigoureuses en la matière tendent à indiquer que

l'écart en faveur des Américains serait moins grand qu'on le dit et qu'en contrepartie le Canada afficherait un meilleur taux d'emploi. Sur ce plan, le Québec se situe «un peu en bas de la moyenne nord-américaine, mais c'est loin d'être catastrophique», dit-il. «Je suis convaincu que, si l'on élargissait la comparaison aux autres pays de l'OCDE, le Québec se classerait très bien.»

Quant aux impacts qu'auraient des facteurs comme le taux de syndicalisation, le poids relatif du secteur public ou encore le niveau du salaire minimum sur les niveaux d'emploi, tout semble indiquer qu'ils seraient «négligeables ou très faibles», explique le professeur d'économie. «Autrement, les écarts seraient beaucoup plus grands entre le Canada et les États-Unis qu'ils ne le sont actuellement.»

Ce qui ne veut pas dire que tout va bien dans le meilleur des mondes au Québec ou au Canada, précise le professeur d'économie. Le retard en matière de productivité et de salaires est bien réel. On a toutefois encore du mal à en comprendre les causes exactes. «L'étude de l'Institut Fraser aurait été plus utile si elle avait plutôt porté sur cette question», dit Thomas Lemieux.

Le Devoir

La santé de Quebecor World inquiète

GÉRARD BÉRUBÉ

La santé financière de Quebecor World inquiète. L'agence d'évaluation DBRS a abaissé de deux crans la cote de l'imprimeur, craignant que la crise actuelle de liquidité sur le marché du crédit ne rende difficile le refinancement de la dette. La filiale de Quebecor a rendez-vous avec ses créanciers le 30 novembre.

L'agence Dominion Bond Rating Service avait placé Quebecor World «sous surveillance avec perspectives négatives» le 13 août dernier. L'agence torontoise a été plus spécifique hier en abaissant de deux crans la cote sur la dette à long terme et sur les actions privilégiées de l'imprimeur, qui passe respectivement de BB à B (élevé) et de Pfd-4 à Pfd-5 (élevé). Au 30 juin dernier, la dette à long terme de Quebecor World se chiffrait à 2,1 milliards.

Dans son communiqué, DBRS s'est dite préoccupée par l'état des liquidités à court terme de l'imprimeur. Au 30 juin dernier, son fonds de roulement était déficitaire de 173 millions, alors qu'il était de 76 millions à la fin de décembre, et ses obligations pour le reste de 2007 se chiffraient à 302

millions. Parlant des pressions baissières constantes sur le bénéfice d'exploitation, cet environnement difficile est appelé à persister compte tenu de l'actuelle réorganisation en cours et des difficultés éprouvées en Europe, a retenu l'agence.

Quebecor World doit renégocier certains arrangements bancaires avec des créanciers cette année. La conjoncture actuelle de l'industrie de l'imprimerie, combinée au resserrement des conditions d'emprunt qui prévaut depuis l'éclatement de la bulle du crédit hypothécaire à haut risque, pourrait nuire à cet exercice de renégociation et forcer un rachat par anticipation, craint l'agence.

Dans ses résultats trimestriels, Quebecor World a rappelé qu'en parallèle avec un placement de 400 millions sous forme de billets de premier rang effectué l'an dernier, elle avait obtenu des aménagements temporaires à certains engagements aux termes de ses facilités de crédits bancaires afin de disposer d'une plus grande flexibilité financière. Ces aménagements viennent à échéance le 30 novembre prochain.

Le Devoir

EN BREF

La croissance américaine révisée en hausse

Washington — La croissance américaine du deuxième trimestre a été révisée en hausse à 4 %, au lieu de 3,4 % annoncé initialement, en raison d'une balance commerciale et d'investissements d'entreprises meilleurs que prévu, a indiqué hier le département du Commerce. C'est la croissance la plus vigoureuse enregistrée depuis le premier trimestre 2006, et un chiffre à peu près conforme aux attentes des analystes. — AFP

GM abolirait 1000 emplois à Oshawa

Toronto — General Motors du Canada abolirait en janvier prochain environ 1200 emplois à son usine d'assemblage d'Oshawa, en Ontario, en raison d'une chute des ventes de camions partiellement attribuable à la crise du marché hypothécaire aux États-Unis. Le *Globe and Mail* rapportait dans son édition d'hier que le constructeur automobile abolira l'un des trois quarts de travail de l'usine d'Oshawa qui produit les modèles Chevrolet Silverado et GMC Sierra. — PC

L'AMF dépose 184 nouveaux chefs contre le dirigeant d'Enviromondial

Steven Demers plaide non coupable à tous ces chefs

FRANÇOIS DESJARDINS

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a annoncé hier le dépôt de 184 chefs d'accusation supplémentaires contre l'homme d'affaires Steven Demers, tête dirigeante de la société Enviromondial, dont la saga juridique traîne en longueur depuis plusieurs années.

Ces chefs d'accusation constituent le plus récent chapitre d'un long récit, plutôt complexe, qui a commencé en 2001 avec une enquête de l'ancêtre de l'AMF sur le placement d'actions sans autorisation et s'est retrouvé devant les tribunaux à plusieurs reprises.

Enviromondial est une société montréalaise qui affirmait jadis détenir une technologie permettant

de transformer des déchets en énergie. Les choses se sont corsées en 2004 lorsque son dirigeant, M. Demers, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir sollicité des investisseurs sans autorisation. Deux ans plus tard, l'AMF a affirmé que la compagnie, pour contourner des mesures prises contre elle, avait transféré son bre-

vet auprès d'une société étrangère. L'AMF a donc allégué hier que M. Demers a enfreint la loi en aidant deux sociétés étrangères, United Environmental Energy Corporation (UEEC) et Enviromondial International Vanuatu, à procéder au «placement» d'actions de UEEC sans les approbations nécessaires. Elle affirme aussi qu'il a aidé les sociétés à exercer des fonctions de courtier sans être inscrites. Ces deux infractions ont

été multipliées par le nombre d'investisseurs concernés, soit 92.

Les 184 chefs d'accusation sont essentiellement les mêmes que les 162 autres déposés par l'AMF en mars dernier, mais ils portent sur des investisseurs différents. Au total, l'affaire Enviromondial touche environ 2000 personnes, qui demeurent incapables de reprendre leurs billes en raison d'une série de blocages mis en vigueur au fil des ans.

«Tout ça émane d'une lettre envoyée aux investisseurs les informant d'un transfert de la propriété du brevet», a dit le porte-parole de l'AMF, Frédéric Alberro. «M. Demers tente de faire indirectement ce qu'il ne peut pas faire directement, c'est-à-dire solliciter des investisseurs et vendre un placement pour lequel il n'y a pas de prospectus.»

Selon le procureur de M. Demers, ce dernier a tout simplement «donné» aux 2000 investisseurs québécois des certificats d'actions d'une compagnie américaine.

M. Demers plaide non coupable à tous ces chefs d'accusation. Si tout se déroule comme prévu, la première audience liée au procès devrait avoir lieu au mois de janvier.

L'AMF réclame une peine d'emprisonnement de même que des amendes totalisant 1 380 000 \$.

La poursuite pénale, intentée en Cour du Québec, pourrait cependant présenter une complexité additionnelle en ce sens que des procédures parallèles sont toujours en cours devant un tribunal spécialisé, le Bureau de décision et de révisions en valeurs mobilières du Québec.

Le Devoir

Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

Les coopératives veulent changer la Loi sur la mise en marché

Elles veulent être reconnues «comme une seule et unique entité entrepreneuriale»

CLAUDE TURCOTTE

Après des années de tentatives ratées pour établir pleinement «le lien d'usage» avec les producteurs qui sont leurs sociétaires, les coopératives agricoles font maintenant front commun pour obtenir des modifications à la Loi sur la mise en marché des produits agricoles de manière à ce que les produits de leurs membres aillent directement à leur coopérative respective plutôt que de transiter par la voie de la mise en marché collective, sans pour autant renier les offices de commercialisation.

Le message a été livré haut et fort hier devant la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ) par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), lequel représente toutes les coopératives du Québec, y compris celles du secteur agricole, comme Agropur, Exceldor et Citadelle, qui œuvrent respectivement dans les secteurs des produits laitiers, de la volaille et des produits de l'étable. Les coopératives agricoles au Québec représentent un chiffre d'affaires de 5,6 milliards et créent 17 287 emplois directs. Deux producteurs agricoles sur trois font partie d'une coopérative.

Le CQCM demande des modifications à la loi afin que la coopérative soit reconnue par le gouvernement «comme une seule et unique entité entrepreneuriale». En d'autres mots, le lait des producteurs laitiers membres d'Agropur irait directement à cette entreprise au lieu d'être récupéré par la Fédération des producteurs de lait, qui en fait la redistribution à l'ensemble des transformateurs laitiers, y compris les concurrents d'Agropur. Selon le CQCM, cela crée une «scission» au sein de la coopérative et a pour effet de «désapproprier les membres de leur entreprise». Citadelle a déjà livré



REUTERS

Les Éleveurs de volailles du Québec croient avoir absolument besoin de la gestion de l'offre et de la barrière tarifaire actuelle de 238 % pour résister à la vague venant des États-Unis et du Brésil.

sans succès une féroce lutte juridique sur cette question, qui s'est terminée en Cour supérieure. Le tribunal a jugé que la Loi sur la mise en marché était d'intérêt public, alors que la Loi sur les coopératives était d'intérêt privé. La seule solution qui reste est donc de faire modifier la Loi sur la mise en marché. La CAAAQ aura très certainement à exprimer son opinion sur cette question fort importante.

Cette prise de position ne signifie pas cependant que le CQCM part en guerre contre l'UFA, dont certaines de ses fédérations gèrent des offices de commercialisation. Bien au contraire, il trouve «important de préserver la force de l'organisation syndicale qu'est l'UFA; principalement dans le contexte de négociation avec l'OMC, tenant compte du modèle de développement agricole québécois».

Comme formule de compromis pour faire accepter le rétablissement du lien direct, le CQCM propose «la création de filières de solidarité coop» dans des secteurs spécifiques. Selon Hélène Simard, p-

d.g., cela devrait se faire en accord avec l'Office de commercialisation. Jean Pronovost, président de la CAAAQ, a posé une question fort pertinente: qui déciderait en dernier ressort du prix payé aux producteurs et de la distribution de leurs produits? Il n'y a pas eu de réponse claire et précise à cet égard.

Quoi qu'il en soit, même sans réponse à cette question, les Éleveurs de volailles du Québec, qui vendent des poulets et des dindons pour une valeur de 2,8 milliards par année, ont rétorqué en notant qu'Olymel et Exceldor, toutes deux propriétés coopératives, achètent 90 % des poulets et 100 % des dindons québécois et qu'il serait complètement inapproprié de donner plus de pouvoirs à ces transformateurs qui en ont déjà beaucoup. En outre, les éleveurs ajoutent avoir absolument besoin de la gestion de l'offre et de la barrière tarifaire actuelle de 238 % pour résister à la vague venant des États-Unis et du Brésil.

Le Devoir

La Banque Nationale remet à plus tard ses projets de développement

SYLVAIN LAROCQUE

À cause de la crise du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) qui la frappe de plein fouet, la Banque Nationale a révélé hier qu'elle repoussait de quelques mois le dévoilement de son plan de développement attendu le mois prochain.

À l'occasion de la divulgation de ses résultats pour le troisième trimestre, la Banque a en outre indiqué qu'elle pourrait devoir inscrire «une importante charge» à ses résultats à cause du PCAA. La semaine dernière, l'institution montréalaise a annoncé qu'elle rachèterait pour 2 milliards de PCAA détenus par ses fonds communs de placement et ses filiales afin de protéger une partie de ses clients.

La Nationale est la seule banque canadienne qui a dû racheter du PCAA pour rassurer ses clients. Dans un communiqué, la Banque a précisé qu'à l'heure actuelle, elle ne pouvait pas «quantifier l'incidence financière» de la crise du PCAA.

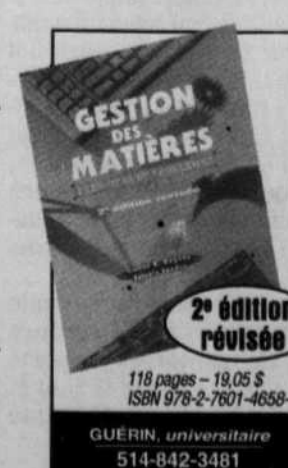
C'est au prochain trimestre que l'institution évaluera la valeur du PCAA qu'elle aura acquis.

Face à ce tumulte, la Banque Nationale reporte au mois de janvier l'annonce de son nouveau plan de développement, qui doit porter sur l'expansion hors Québec, la gestion de patrimoine et le programme «Un client, une banque». «La période actuelle ne se prête pas à avoir une bonne écoute pour présenter des plans stratégiques et de développement d'affaires», a déclaré le chef de la direction financière de la Banque, Jean Dagenais, dans un entretien téléphonique. «On préfère que ça soit fait à un moment plus opportun, alors que les marchés seront plus réceptifs», a-t-il ajouté, en admettant que «toute la question des liquidités et du papier commercial» expliquait en bonne partie le contexte difficile.

La crise n'a toutefois pas eu d'impact sur les résultats du troisième trimestre, qui s'est terminé le 31 juillet. La Banque y a réalisé des profits records de 243 millions

(1,48 \$ par action), en hausse de 10 % par rapport aux 220 millions (1,30 \$ par action) enregistrés il y a un an. Quant au rendement des capitaux propres, il s'est élevé à 20,6 %, contre 20,2 % il y a un an.

Presse canadienne

Claude R. DUGUAY
Sylvain LANDRY

GESTION DES MATIÈRES

Exercices et problèmes

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

La CIBC hausse ses profits

Toronto — La Banque CIBC a annoncé hier un bénéfice net de 835 millions pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet dernier, en hausse par rapport à 662 millions pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, malgré une charge de 290 millions correspondant à des baisses de valeur de titres liés au marché américain des prêts hypothécaires.

Le résultat dilué par action a atteint 2,31 \$, une progression comparative à 1,86 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le total des revenus s'est établi à 2,98 milliards au dernier trimestre complet, contre 2,83 milliards un an auparavant. La dotation à la provision pour pertes sur créances a été fixée à 162 millions, comparativement à 152 millions un an plus tôt.

Pour le troisième trimestre de 2007, le rendement des capitaux propres s'est établi à 28,3 %, une hausse en regard de 27,2 % au trimestre correspondant de 2006.

La banque a précisé hier que la charge de 290 millions (190 millions après impôts, ou 56 ¢ l'action) «tient compte des baisses de valeur liées à l'évaluation à la valeur du marché, déduction faite des gains sur les couvertures connexes, des titres adossés à des créances avec flux groupés [TAC flux groupés] et des titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation liées au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation», qui sont offerts par son segment de produits de crédit structurés.

Pour le mois d'août (entrant dans le calcul des résultats du trimestre subséquent), la Banque CIBC dit ne pas avoir encore terminé le processus d'évaluation à la valeur du marché en ce qui a trait à ses TAC flux groupés et à ses titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation ainsi que les couvertures connexes.

Toutefois, la banque soutient que, «selon les cours représentatifs des courtiers en valeurs mobilières et les indices ABX de remplacement, les réductions de l'évaluation à la valeur du marché sont d'environ 90 millions (60 millions après impôts) pour le mois jusqu'à présent.»

Presse canadienne

TODD KOROL REUTERS
Gerry McCaughey, p.-d.g. de la CIBC

ÉDITORIAL

Stratégie de l'émotion

Alors que la population s'émue des scandales mettant en scène petites victimes et grands prédateurs, toute intention de réduire la récidive des criminels sexuels et de mieux les encadrer est bien accueillie, peu importe le camp politique. Mais un dossier aussi explosif que celui de la délinquance sexuelle ne doit pas rester captif de la joute politique.

Comment rester de marbre devant toutes ces affaires où d'innocentes victimes tombent sous les griffes de pédophiles? L'Action démocratique du Québec (ADQ) a au moins le mérite d'avoir parfaitement saisi le désarroi populaire devant ces tragédies qui font la manchette.

Alors que le Québec entier s'inquiète du sort de la petite Cédrika Provencher, le parti de Mario Dumont réplique sans tarder à l'angoisse générale en proposant la tenue d'une consultation publique sur la délinquance sexuelle. Pour certains, voilà une fois de plus la girouette qui tourne au vent.

Peu importe la genèse de l'idée. Seul le résultat devrait compter pour tous ceux qui, comme le caucus adéquate, croient qu'un meilleur encadrement des délinquants sexuels profiterait à la société. Et s'il faut se fier à la (prompte) riposte du ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, un de ces changements pourrait être un centre de détention destiné exclusivement au traitement des agresseurs sexuels.

En matière de contrôle de ces criminels, de multiples théories alimentent les tribunes et divisent les experts. La France s'est agitée autour du viol du petit Enis, un bambin de cinq ans, par un récidiviste notoire, Francis Evard. Pour rassurer les troupes et mettre fin au «*fléau national*», la ministre de la Justice, Rachida Dati, multiplie les lois visant à combattre la récidive.

Fin stratège de l'émotion, le président Nicolas Sarkozy tire parti des frissons populaires. Le choc provoqué par les nombreuses récidives d'Evard constituait une matière de choix pour porter à l'avant-scène l'idée de la castration chimique.

Mario Dumont y a lui aussi fait allusion cette semaine, présentant ce traitement comme une des avenues à explorer. Mais cette option, qui consiste à limiter la production de testostérone par médicament pour annuler l'appétit sexuel destructeur, crée, selon certains experts, une illusion de sécurité.

Si un débat doit animer l'automne, il devrait servir justement à remettre certaines pendules à l'heure. Le magazine *Maclean's* a récemment associé Montréal à un «*paradis pour pédophiles*», de quoi amplifier le sentiment d'insécurité populaire. De plus, le taux de récidive des criminels sexuels — 14 % — est peut-être moins élevé que l'imaginaire collectif le perçoit. Derrière la statistique, si faible soit-elle, se cache toutefois l'enfance brisée, ce que chacun refuse, avec raison, d'accepter.

Peu importe le véhicule politique, la réflexion doit permettre de mieux encadrer la réhabilitation des agresseurs sexuels, de réduire la récidive et d'accentuer la prévention, par exemple en visant l'activité assassine des pédophiles dans le cyberspace.

Qu'on entende les avis sur les avantages de la castration chimique. Qu'on discute du registre des délinquants sexuels. Qu'on évalue la pertinence de resserrer la surveillance sur Internet. Qu'on juge des amendements à la Loi sur la protection du malade mental. Qu'on mesure l'efficacité des traitements offerts aux pédophiles. Qu'on soupèse la possibilité d'alourdir les peines.

La parade politique de la semaine, jouée sur le thème de la délinquance sexuelle, ne doit pas s'immobiliser une fois la clameur populaire éteinte. Hors des cercles politiques, que les plans d'action servent avant tout les victimes.

machouinard@ledevoir.com

La crise belge

Cela fait 78 jours que la Belgique est un pays sans tête, sans gouvernement. En effet, si les chrétiens-démocrates flamands (CD&V) dirigés par Yves Leterme ont hérité du plus grand nombre de sièges lors des législatives du 10 juin dernier, ils ne sont pas parvenus à s'entendre avec des partis tiers pour former le cabinet. Pourtant, Dieu sait combien de tentatives ont été menées par le grand chef du CD&V auprès des adversaires d'hier et des ennemis de demain pour composer un gouvernement qui se tienne.

Mais voilà: le scrutin proportionnel plurinominal favorisant la dispersion des voix, l'éclatement politique, personne ne veut s'entendre avec personne. A cause de quoi? De la ferme volonté manifestée par les Flamands d'obtenir davantage de pouvoirs et celle, tout aussi prononcée, des Wallons, francophones, de s'opposer à une autre ronde de négociations qui se traduirait par une, énième soustraction d'administrations ou de dossiers dévolus à l'Etat central. En clair, les Wallons veulent le maintien d'un système fédéral, les Flamands souhaitant l'émergence d'une confédération.

A l'origine de cette crise, on retrouve cette montée en puissance du nationalisme flamand, voire de l'extrême droite. A coups de vociférations sur le mode «*les Wallons sont des paresseux à qui profite économiquement la répartition des richesses inhérentes au fédéralisme*», les leaders des diverses formations brunes ont fini par convaincre un nombre appréciable de Flamands qu'il était de nouveau temps de se battre pour rapatrier davantage de pouvoirs. S'ils obtiennent ce qu'ils souhaitent, alors l'unité de la Belgique sera réduite à deux entités: le roi et l'armée. Car les Flamands, renforcés notamment par l'affaiblissement des socialistes au niveau national, veulent beaucoup, exigent énormément.

Qu'on y pense: après avoir constamment refusé d'effectuer des transferts interrégionaux, les Flamands entendent mettre la main sur la gestion de l'emploi, celle de la fiscalité, l'exercice de la justice et l'éclatement de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde. Parce qu'il bouleverserait le statut de la capitale, ce dernier élément est au centre, dit-on, du combat qui oppose les deux camps.

Révélateur de la gravité de la crise actuelle, le roi Albert II a mis la main à la pâte à plus d'une reprise pour trouver une issue. Il a nommé un médiateur une fois. Puis une deuxième fois. Il a rencontré tout ce que le pays compte de personnalités politiques influentes. En vain, pour l'instant du moins. La Belgique étant, selon les observateurs d'un jeu au demeurant «*compliqué complexe*», plus fragile que lors de la crise linguistique du début des années 60, il semble que les Flamands n'entendent pas lâcher prise. D'autant moins que le nombre d'entre eux qui rêvent désormais d'indépendance est plus élevé que jamais.

L'ambition des leaders des partis flamands étant l'autonomie complète, il faut s'attendre à ce que la crise actuelle perdure pendant des semaines, voire des mois. En un mot, les rapports de force qui se poursuivent entre Wallons et Flamands sont si empreints de repli sur soi qu'il serait étonnant que la Belgique demeure en l'état.



Serge Truffaut

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



REPRISE

L E T T R E S

Le modèle unique

Donc, selon les experts de l'Institut économique de Montréal, l'agriculture au Québec est vouée à l'échec, à moins (c'était prévisible) de remplacer tout ce qui reste des fermes familiales et des coopératives agricoles par l'agrobusiness. Il faudrait, d'après eux, des entreprises de l'agroalimentaire à échelle géante afin d'être compétitifs sur le plan international et d'augmenter les exportations. *Small is beautiful* à l'envers... Où sont, dans ce discours, l'environnement, les tentatives de réduire la malbouffe et de produire pour fins de consommation locale?

Un fanatique peut se décrire de la façon suivante: si une démarche ou une approche ne fonctionne pas, il redouble d'efforts. Les propos de Marcel Boyer et de Sylvain Charlebois colent tristement à cette définition. Alors que de vastes pans de la société remettent en question l'agriculture de style industriel, dont les effets négatifs sont démontrés, l'IEEM persiste à véhiculer la pensée unique.

Les algues bleues, les lacs et les cours d'eau transformés en dépotoirs de matières toxiques provenant des mégapocheries et de l'agriculture moderne ne semblent pas troubler outre mesure nos deux experts. Serait-ce parce que ces «*coûts externes*» de la production agricole industrielle ne figurent pas aux états financiers des entrepreneurs agroalimentaires? Dommage: les penseurs de l'IEEM n'ont qu'un seul modèle à proposer, favorisant un seul secteur de la société, au détriment de ce qui reste de la nature et de modes de vie conviviaux.

Raymond Favreau
Montréal, le 29 août 2007

Le pont de Québec
est-il sécuritaire?

À la toute veille de sa mort, feu notre populaire mairesse avait indiqué que ce qu'elle estimait être la pire chose qui soit arrivée au célèbre pont de Québec, c'était la cession de sa propriété par le gouvernement fédéral au Canadien National, le CN.

Déjà victime de deux effondrements spectaculaires depuis 100 ans, notre énorme pont patrimonial risque fort aujourd'hui d'être laissé à la merci de lointains gestionnaires d'Ottawa qui n'auront pas le souci d'entretenir adéquatement ce monstre qu'on risque de trouver dispendieux et gênant.

Nous apprenons aujourd'hui que le CN serait devant les tribunaux dans un litige apparemment sérieux avec ceux-là mêmes qui devaient assurer son entretien et que les travaux seraient même arrêtés. La rouille du pont nous fait peur.

Jamais deux sans trois, dit la maxime. Je ne peux pas m'empêcher d'imaginer l'horreur que pourraient constituer un troisième effondrement et la disparition du pont de Québec pendant que le CN et les peintres attendraient le jugement d'un litige devant les tribunaux comme excuse.

Il me semble avoir entendu l'équipe québécoise de Stephen Harper nous promettre à grands cris de protéger sans faute les trois choses suivantes: le centre de tri postal, le Jardin zoologique et le pont de Québec. Si on se fie aux résultats obtenus dans le cas des deux premières promesses, le pont de Québec est-il sécuritaire?

André Marceau
Québec, le 29 août 2007

Et le patrimoine?

Le 8 août, *Le Devoir* publiait une lettre d'Héritage Montréal offrant des suggestions de promesses concrètes pour aider les candidats en lice dans Outremont à préserver le remarquable patrimoine de cette circonscription. Éloquents sur Kaboul ou Kyoto, ces candidats sont muets quant aux effets des décisions fédérales sur un environnement urbain et patrimonial. [...]

Le 29 août, *Le Devoir* a publié deux articles sur les églises Saint-Marc et Sainte-Brigide-de-Kildare. Ces textes rappellent l'ampleur de l'enjeu du patrimoine bâti religieux, si présent dans le paysage montréalais. Devant ce défi d'avenir, notre société entière s'est mobilisée. Née d'une concertation montréalaise appuyée par le gouvernement du Québec, la Fondation du patrimoine religieux du Québec a permis un investissement collectif de plus de 200 millions de dollars dans 1500 chantiers de restauration. Par contraste, le gouvernement fédéral, pourtant doté d'une commission parlementaire sur le patrimoine et d'un ministère du Patrimoine, reste silencieux.

La circonscription fédérale d'Outremont compte plusieurs lieux de culte patrimoniaux, certains désignés par le Canada, dont il faut s'occuper. Notons par exemple l'oratoire Saint-Joseph, les églises Saint-Viateur, Sainte-Madeleine et Saint Michael the Archangel, l'ancienne synagogue Temple Solomon et les grands cimetières du mont Royal. Les candidats et les partis fédéraux s'engageront-ils en faveur de l'avenir de ces édifices patrimoniaux «non renouvelables»? [...]

Dinu Bumbaru
Héritage Montréal
Montréal, le 29 août 2007

LIBRE OPINION

Adieu, vieux frère!

tout, proposent des regards singuliers sur des parcours de peintres qui l'ont été tout autant.

David était attentif à des détails que personne ne voyait. C'est peut-être l'acuité de son oreille de musicien qui le rendait aussi perspicace. Il aimait s'aventurer dans les profondeurs psychiques de ceux qu'il étudiait, et sa lunette de sage averti l'amenait à considérer avec finesse les méandres des âmes esoulées. Il savait le faire avec tact, comme si ces souffrances qu'il savait déceler ne lui étaient pas étrangères. Sa plume trempait dans une encre lucide qui apportait de la lumière aux coins d'ombre parfois inavouables de quelques-uns. Nous lui devons d'avoir franchi des limites difficilement accessibles, et ce sera, somme toute, son plus grand héritage.

Une autre qualité qui a défini sa personnalité attachante est certes sa capacité de faire équipe et de mener à bien ses engagements. A vrai dire, il savait se rallier à un projet, souvent vécu comme une cause, parce qu'il partageait le défi intellectuel qu'il comportait. C'est plutôt dans cette perspective d'idées que David trouvait sa motivation et adhérait solidement au socle intellectuel qui le fondait.

Nous l'avons vu se cabrer avec force et intelligence dans un projet extrêmement difficile le moins relâchement aurait été fatal non seulement pour l'équipe mais aussi pour le projet d'envergure que celle-ci menait. En ce sens, la force tranquille de David Karel a été indispensable à la réalisation d'un ouvrage en particulier, *Marcel Baril, figure énigmatique de l'art québécois* (PUL, 2002), auquel il aura apporté un éclairage utile et une inspiration transcendante.

Lorsqu'il s'engageait, c'était pour aller jusqu'au bout, solidaire de ceux et celles qui étaient liés à l'aventure, quelle qu'elle soit. Il était quelqu'un sur qui on pouvait compter. Son sens de l'ouvrage bien fait l'accrochait jusqu'à son terme, au terme, en fait, de sa propre satis-

faction. Pour nous, il aura été un modèle d'endurance et de persévérance, un coureur de fond, comme il aimait se définir.

David était aussi un homme de plaisir, malgré ses dehors austères, parce qu'il savait les goûter après les avoir gagnés après d'ardents efforts. J'oserais même penser qu'il était un grand joueur, mais seulement des plaisirs difficiles à conquérir. Il méprisait la facilité au point de s'aliéner des gens autour de lui. Mais c'est à ce prix qu'il savait se détendre après un dur labeur que lui seul s'imposait. [...]

Cet homme secret, ce penseur discret s'est pleinement révélé dans ses écrits d'abord mais aussi auprès des gens qui s'intéressaient comme lui aux laissés-pour-compte, aux timides, aux humbles de notre histoire, qui n'ont pas trop osé occuper la scène qu'ils auraient pourtant pu investir comme bien d'autres l'avaient fait avant eux sans gloire aucune.

Il était semblable à ces artistes peu connus qu'il a révélés alors qu'ils vivaient à l'écart des bruits, souvent sur une île, même imaginaire, dans un atelier perdu ou encore cachés dans la foule pour mieux préparer une œuvre dans le silence de leur intérieur. C'est l'oreille penchée sur cet écho qu'il prêtait attention, comme pour dire: «*Parlez un peu moins fort, il y a des échos au loin d'une musique insondable que nous devrions écouter avec plus d'attention.*»

David, sondeur de l'insondable, tu seras pour encore longtemps notre guide. Sachant naviguer dans les eaux profondes et sombres, tu auras fait remonter à la surface des perles d'une rare beauté. Car la beauté, tu la cherchais en toute chose, surtout si elle se cachait derrière une vulgaire roche, un caillou sans éclat. Tu cherchais la beauté comme on cherche le bonheur, sans relâche, jusqu'à l'épuisement de tes dernières énergies. Tu nous auras marqués au fer rouge de ton exigence, noble comme le rang que tu occupais parmi nous.

Adieu, vieux frère, si tu me permets de m'inclure bien humblement dans ta famille.

IDÉES

Réplique à Greenpeace

Rectifions les erreurs!

LINE BEAUCHAMP

Ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs

Dans une lettre parue dans *Le Devoir* du 29 août, le responsable de la campagne Agriculture-Greenpeace, Éric Darier, a commis plusieurs erreurs et raccourcis en ce qui a trait au dossier des algues bleu-vert et à l'action du gouvernement.

Je corrige ici quelques-unes des affirmations faites à partir des mots mêmes de M. Darier, laissant ainsi le soin aux lecteurs de juger du sérieux de Greenpeace dans ce dossier.

«[...] La couverture des besoins en phosphore des cultures dépassait jusqu'à trois fois les quantités de phosphate disséminées dans l'environnement [...]»

Cette affirmation était vraie... il y a plus de dix ans! Les normes ont été modifiées. Aujourd'hui, il faut trois fois plus de terre qu'avant pour «diluer» une même quantité de phosphore qu'il y a dix ans.

«Votre gouvernement a fermé le robinet sur les études de rejet de phosphore par bassin versant.»

Cette affirmation est complètement fautive. Au contraire, une étude très importante a été publiée en mars 2005, intitulée *L'étude sur la capacité de support des activités agricoles par les rivières: le cas du phosphore total*. Cette étude présente, pour chaque bassin versant, la contribution des trois grandes sources de phosphore: les apports agricoles, les apports urbains et les apports en provenance des zones boisées.

Cette étude va donc beaucoup plus loin qu'un simple bilan basé sur les épandages et les besoins des cultures. Elle quantifie les apports de phosphore de chacun des groupes. En plus, la capacité de support de chacun des bassins versants a été calculée. Cela permet d'estimer les charges de phosphore excédentaires qui sont entraînées au cours d'eau.

«L'approche "ferme par ferme" consiste à demander aux agriculteurs s'ils se conforment à la réglementation. Ces demandes se vérifient par formulaire et par... sondage téléphonique!»

M. Darier réfère ici au programme «ferme par ferme» en mentionnant qu'il consiste simplement à demander aux agriculteurs s'ils se conforment à la réglementation par l'entremise de formulaires et d'entrevues téléphoniques. Le programme de visites «ferme par ferme» comporte plusieurs volets: l'inventaire des lieux d'élevage ou d'épandage, la sensibilisation des producteurs aux nouvelles normes environnementales et l'évaluation environnementale de la ferme ainsi que le diagnostic de la conformité réglementaire de l'ensemble des lieux. Ce diagnostic permet au ministre d'établir des priorités d'intervention.

Quant à la mise en œuvre de ce programme, elle repose sur les inspecteurs du Centre de contrôle environnemental du Québec (CCEQ). Ils effectuent une première visite des fermes afin de déterminer celles qui dérogent à la réglementation. Ces visites ont commencé en 2003 et s'achèveront dans l'ensemble des régions du Québec en décembre 2007. Plus de 40 000 visites ont déjà été réalisées.

À partir de cette première série de visites, les fermes dérogeant à la réglementation sont «fichées» par le ministère. Elles feront l'objet d'une seconde visite. Si les correctifs ne sont pas apportés, des avis d'infraction pourront être émis et des enquêtes pouvant mener à des poursuites pénales pourront être entreprises.

En stigmatisant l'agriculture comme M. Darier le fait, il nourrit le préjugé selon lequel il y a une seule



Line Beauchamp

ARCHIVES REUTERS

cause aux problèmes des algues bleues: l'agriculture. Comment explique-t-il qu'une des régions les plus touchées, les Laurentides, ait une très faible activité agricole?

Après avoir parcouru sept des douze régions prévues au cours de ma tournée, j'ai déjà rencontré des centaines de personnes qui ont changé leurs habitudes et leur comportement pour améliorer la santé de leur lac. Des riverains sont venus me dire qu'ils organisaient des corvées de reboisement des berges.

J'ai rencontré des élus municipaux qui ont rempli leurs obligations et adopté des règlements qui leur permettent déjà d'intervenir, notamment sur la conformité des fosses septiques et la protection d'une bande riveraine. J'ai aussi vu des agriculteurs qui contribuent à la solution et qui sont membres d'organismes environnementaux et d'organismes de bassin versant.

Contrairement à ce que sous-entend M. Darier, ce n'est pas seulement à Québec que se trouve la solution. Le gouvernement peut mobiliser les ci-

toyens, réviser la réglementation et, pourquoi pas, adopter de nouvelles lois. Mais à la fin, la solution sera toujours entre les mains des citoyens, des élus, des entrepreneurs et des agriculteurs qui savent prendre soin de leurs lacs. C'est une des particularités de l'action environnementale: elle en appelle à la responsabilité de tous.

Pendant que M. Darier répand ses préjugés à partir de ses bureaux de Montréal, je parcours le Québec pour que cette conscientisation des citoyens rejoigne tous les milieux ruraux et culmine dans quelques semaines, lors d'un rendez-vous stratégique, dans une mise en commun des meilleures solutions. Ce n'est pas de «l'attentisme», c'est du militantisme, de l'action citoyenne et l'exercice du pouvoir politique dans sa forme la plus déterminée.

Si M. Darier veut faire œuvre utile dans ce dossier, j'accueillerai ses propositions avec grand intérêt, mais pour l'heure, son comportement de faussetés et de préjugés n'ajoute rien de bon.

Commission sur
les pratiques d'accommodementSe recentrer
sur la place de
la religion dans
l'espace public

DANIEL BARIL

Journaliste, anthropologue et militant laïque

On ne compte plus les interventions malhabiles des deux coprésidents de la Commission sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, Gérard Bouchard et Charles Taylor, qui, depuis leur nomination, ont sans cesse livré leurs analyses sur la culture, la religion, l'immigration, le multiculturalisme et la laïcité alors qu'ils sont censés être à l'écoute de la population.

Au-delà des maladroites, leurs propos sont très révélateurs des aboutissements de cette commission. Le dernier commentaire inattendu est venu de Gérard Bouchard, à la clôture du premier forum citoyen consacré aux jeunes: l'acceptation des accommodements religieux de la part des jeunes rejoint tellement ses convictions qu'il a déclaré qu'il doutait de la pertinence de sa commission. C'était à la blague, bien sûr. Tout comme c'était à la blague, qu'il a déclaré que son volume, *La culture québécoise est-elle en crise?*, pourrait constituer le premier chapitre du futur rapport de sa commission (Voir, le 29 mars 2007).

Les déclarations récentes des deux coprésidents sur la laïcité et la Révolution tranquille n'avaient quant à eux rien d'une blague. Gérard Bouchard donnait du crédit aux propos de certains participants à des groupes-sondes (*focus groups*) qui déplorent que la Révolution tranquille nous ait privés de nos repères religieux alors que la religion est bien vivante dans les cultures des immigrants (*La Presse*, le 18 août 2007).

Selon cette lecture, le problème des accommodements religieux n'origine pas du refus de la laïcité par certains groupes religieux mais du vide existentiel provoqué par l'abandon de la religion. Accréditer une telle vision des choses, qui a pour effet de freiner la laïcisation en cours et qui fait fi des repères humanistes forts développés collectivement depuis les années 60 (pensons à l'égalité pour tous, par exemple), apparaît tout simplement renversant et surréaliste de la part d'un sociologue et d'un philosophe.

Laïcité occultée

Cette vision tronquée de la laïcité transparait également dans le document de consultation de la commission. Au chapitre traitant de ce thème, on nous apprend qu'il existe au Québec 11 religions comptant 30 000 adhérents ou plus et que les catholiques forment près des quatre cinquièmes de la population. La pluralité sur ce plan se limite donc à une diversité de groupes religieux.

Pourtant, précisément 413 185 Québécois se sont déclarés sans appartenance religieuse au recensement de 2001, une réalité dont le document ne tient pas compte. Ces personnes sans religion, qui s'en portent bien, sont plus nombreuses que les musulmans, les juifs, les sikhs, les bouddhistes et les hindous réunis. Elles sont plus nombreuses que les chrétiens orthodoxes et plus nombreuses encore que toutes les Églises protestantes rassemblées! C'est en fait le deuxième groupe en importance au Québec.

L'occultation de cette réalité y est sans doute pour quelque chose dans cette autre déclaration de Charles Taylor qui réduit les opposants aux accommodements religieux à une «très faible minorité d'athées radicaux et d'assimilationnistes» (*The Gazette*, le 22 août 2007). Peut-être était-ce une autre blague d'un pince-sans-rire.

Charles Taylor est bien connu pour ses convictions en matière de multiculturalisme communautaire opposé à la vision républicaine de la société. Ses écrits sur l'importance de la religion dans la société civile lui ont d'ailleurs valu le prix de la Fondation Templeton, dont le but est d'introduire du religieux dans la science en présentant les deux domaines comme étant de même valeur. Nous sommes ici en plein relativisme postmoderniste.

Le document de consultation présente une vision binaire simpliste de la laïcité: il y a la bonne, c'est-à-dire la «laïcité ouverte, qui admet certaines manifestations du religieux», et la mauvaise, la «laïcité radicale, qui bannit toute manifestation de la religion, dans les institutions publiques». Il y a aussi le bon multiculturalisme, «axé sur la promotion de la diversité ethnique», et le mauvais, le «multiculturalisme radical, synonyme de ghettoïsation».

Parions que le rapport final proposera un multiculturalisme respectueux de la diversité et sachant s'accommoder d'une laïcité ouverte.

Cette orientation est déjà celle défendue par au moins 12 des 15 personnes que les deux coprésidents ont nommées à leur comité d'experts-conseils et qui ont toutes affichées des positions favorables à une plus grande ouverture aux accommodements religieux. L'une d'elles est réputée pour ses nombreuses interventions antilaïques. Il émane de ce comité une aura de pensée unique à l'image des colloques universitaires organisés sur les accommodements religieux. Il n'y a pas que le premier chapitre du rapport qui soit écrit: la voie est toute tracée.

Au public de se faire entendre

Pour que cette commission sauve le peu de crédibilité qu'il lui reste, il faudra que le public — que ce soit les téléspectateurs de TVA et de TQS ou les lecteurs des œuvres de Gérard Bouchard et de Charles Taylor — remette lui-même les pendules à l'heure en concentrant le débat sur la seule raison d'être de la commission, c'est-à-dire la place de la religion dans l'espace public. Le public de toutes les couches sociales a déjà largement manifesté son appui à l'idée d'un Québec laïque et doit être entendu.

La dérive de la philanthropie au Québec

AUDE FOURNIER

Candidate à la maîtrise en sociologie
à l'Université de Montréal

Dernièrement, dans un dossier portant sur les collectes de fonds pour la lutte contre le cancer, *Le Devoir* nous annonçait avec une profonde candeur une série de faits qui ont confirmé des inquiétudes qui m'habitent en ce qui a trait à la philanthropie au Québec (*«Loteries pour la vie»*, *Le Devoir*, les 25 et 26 août 2007).

Notre gouvernement provincial relève de plus en plus ses responsabilités sociales à des «méga-fondations» menées par des joueurs de hockey ou d'anciens p.-d.g. et s'appuie sur des activités comme la Grande Guignolée pour boucler les fins de mois de milliers de familles québécoises qui souffrent d'un salaire minimum trop bas ou de prestations d'aide sociale insuffisantes.

Sans nier les bienfaits de ces œuvres financées par des particuliers ou des entreprises, je me permets de remettre en question le fait qu'une poignée d'individus, surtout issus du milieu des affaires, disposent de la liberté de choisir parmi les centaines d'organisations québécoises celles qui, à leurs yeux, ont le plus de sens et méritent d'être soutenues financièrement.

Je me permets également de remettre en question ces activités, à grand déploiement, comme la Grande Guignolée, qui, depuis des années, comblent les lacunes du gouvernement et permettent à des milliers de personnes d'avoir bonne conscience... une fois par année. On remet un panier de nourriture à une famille démunie et, parallèlement, on vote pour des baisses d'impôts au Québec. Ces activités de dépannage d'urgence sont devenues la norme au Québec, mais est-ce ainsi que nous éradiquerons la pauvreté dans notre province? Est-ce avec les quelques grands philanthropes du Québec que nous bâtissons un projet de société viable?

Le Devoir rappelle qu'au Québec, 20 % des donateurs sont à l'origine de 80 % de la valeur totale des dons recueillis pour des fondations ou des organisations. La survie de plusieurs groupes est donc assu-

rée directement par ces donateurs. De plus, tel que mentionné par Marc Drolet, responsable des communications à la Société canadienne du cancer, «des gens qui donnent à une organisation bienfaisante veulent avoir des résultats. C'est sûr que les chiffres importent; ils veulent des bilans transparents, mais ils veulent aussi faire une différence avec des projets qui ont un impact maximum».

Les donateurs jouissent donc du pouvoir d'influencer massivement les orientations des organisations, sous menace de mettre fin à leur appui. Ce pouvoir, ils en sont bien conscients. De la même manière que ces donateurs espèrent que les capitaux qu'ils ont investis sur le marché fluctueront positivement, ils souhaitent que l'argent investi dans les organismes donne des résultats quantifiables, observables, tangibles. Combien d'itinérants se sont trouvés un logement? De quel pourcentage tel organisme a-t-il diminué le taux de criminalité dans tel quartier?

On assiste également à l'entrée en scène de nouveaux acteurs dans l'univers de la philanthropie: les agents de marketing social, issus des grandes compagnies ou dorénavant formés dans les universités. Il ne s'agit pas ici de stimuler la consommation mais plutôt la bonne volonté des gens par différentes stratégies. En effet, selon le p.-d.g. de la Fondation du CHUM, Ekram Antoine Rabbat, le Québec arrive encore loin derrière le Canada anglophone en matière de philanthropie.

La cause: les Québécois jugent encore que c'est à l'État de prendre en charge la santé et les problèmes sociaux. Un Québec archaïque, quoi! Non seulement les Québécois sont immobiles et refusent les grands projets d'investissement comme le Suroît et le démantèlement du Casino de Montréal au bassin Peel, ils s'enferment aussi dans des croyances populaires voulant que l'État assume, de manière démocratique, la responsabilité d'une société juste et en santé.

Cependant, M. Rabbat se fait confiant: le Québec change et, avec un petit travail de «conscientisation», il rejoindra bientôt les autres provinces du Canada, comme l'Alberta, où les dons atteignent en moyenne 500 \$ par contribuable par année, soit environ 300 \$ de plus qu'au Québec.

Cependant, on ne saurait aborder cette dérive de la

philanthropie sans mentionner la crise que traverse actuellement le milieu communautaire et associatif au Québec. J'ai récemment pu constater l'état qui se ferme sur les ressources communautaires, dont l'autonomie est de plus en plus grugée par les exigences des bailleurs de fonds, publics et privés. On doit rendre des comptes, s'assurer qu'on répond bien aux critères imposés par ceux qui nous donnent les moyens d'exister, choisir les bons mots et mettre les bonnes statistiques qui nous permettront de renouveler notre financement, etc.

Les organisations se bureaucratisent peu à peu afin de résister à la précarisation qui assaille le milieu communautaire. La concurrence s'établit entre les différentes organisations qui, chacune, luttent pour leur survie. Les plus grosses ont les moyens d'engager un agent de marketing social qui leur permettra d'aller chercher du financement auprès des entreprises ou des particuliers en organisant, par exemple, une «loterie pour la vie». Gros lot de 500 000 \$ à gagner si on achète un billet! *Le Devoir* parle d'une «compétition féroce» entre ces organisations caritatives, dont 1 % récoltent 59 % des fonds recueillis. Pour améliorer le monde, il faut désormais ou bien entrer dans cette logique de marché, dans cette loi de la jungle, en allant voir les grands philanthropes, ou bien se bureaucratiser pour satisfaire aux exigences de l'État.

La transformation du rôle de l'État, qui se traduit par les fameux trois P (partenariats public-privé), occupe l'avant-scène de l'actualité depuis quelque temps, surtout en ce qui a trait aux secteurs de la santé et des ressources naturelles. Cependant, parallèlement, l'État se désengage aussi de ses responsabilités sur le plan de la solidarité sociale en encourageant un nouveau genre de partenariat, cette fois-ci entre le public et le domaine philanthropique.

Dans un tel contexte, les projets d'économie sociale affluent au Québec. Permettant une autonomie de financement et de gestion, ces initiatives sont une réponse à l'inertie du gouvernement en matière de solidarité sociale et permettent d'éviter une dépendance envers la philanthropie. Mais est-ce là une solution viable pour le Québec? Je ne saurais trop répondre à cette question.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Claire-Andrée Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folle-Boivin, Vincent Cauchy (communiqué Internet), Laurence Clavel (pupitre), Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Roux-Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Gervais (cartooniste), Diane Proulx (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (recteur), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cinéma), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culture du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture), à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), à l'information politique : Hélène Buzetti et Alex Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), François Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, à l'information internationale : Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), à l'information sportive : Marie-Pier Frappier, Émilie Parent Bouchard (communiqué à la rédaction), La documentation : Gilles Paré (directeur), Nadia Sebti, Mélisande Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida, INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

Le PLC est près de la victoire mais manque d'idées, dit son sondeur

JOAN BRYDEN

Saint-Jean, T.N.-L. — Le Parti libéral du Canada peut aspirer à former le prochain gouvernement, mais seulement s'il met sur la table des politiques novatrices, des idées rafraîchissantes, de nouveaux visages et un message simple, a prévenu hier le sondeur du parti.

«C'est une campagne que [les libéraux] ont de bonnes chances de remporter s'ils captent l'imagination des Canadiens avec des solutions positives aux principaux problèmes auxquels sont actuellement confrontés les Canadiens», a estimé Michael Marzolini. Je ne dirais pas que la victoire est garantie, mais les libéraux ont parcouru plus de la moitié du chemin.»

M. Marzolini a présenté ses conclusions hier, lors de la dernière journée d'une retraite de deux jours pendant laquelle députés et sénateurs ont peaufiné leur stratégie pour l'automne.

Il a ensuite déclaré aux journalistes que le taux d'approbation du premier ministre Stephen Harper est artificiellement élevé et qu'il s'appuie sur des fondations instables que les libéraux pourront exploiter s'ils jouent bien leurs cartes.

Il a aussi déclaré que les libéraux ne pourront pas se contenter de critiquer M. Harper et les conservateurs. «Il ne faut pas seulement pousser, il faut aussi tirer, a-t-il dit. Il faut donc mettre en avant des solutions positives tout en expliquant ce qui ne va pas avec les gens que vous souhaitez remplacer.»

M. Marzolini n'a pas voulu dévoiler aux journalistes les résultats de ses analyses, mais, selon certains députés, il leur aurait dit que 62 % des Canadiens sont satisfaits de la performance de M. Harper, tandis que 50 % d'entre eux ne savent pas quoi penser de M. Dion, qui a pris la direction du PLC à la fin de 2006. Des 43 % qui connaissent quelque chose du chef libéral, 28 % voyaient en lui un écologiste et 14 % pensaient qu'il est intègre.

M. Marzolini aurait aussi expliqué aux députés que le taux d'approbation des conservateurs est gonflé artificiellement par leurs appuis en Alberta, où ils pourraient facilement raffler tous les sièges. Mais à l'extérieur de cette province, libéraux et conservateurs seraient à égalité.

M. Marzolini aurait enfin déclaré que, si les Canadiens ne font pas entièrement confiance à M. Harper, ils ne sont pas non plus séduits par les libéraux. La population souhaiterait que le PLC lui présente de nouveaux visages et de nouvelles idées, et non seulement du matériel réchauffé des époques de Jean Chrétien et Paul Martin.

L'environnement, les soins de santé et l'économie sont les trois principales préoccupations des Canadiens, a dit M. Marzolini.

«Développer une politique qu'on peut comprendre et la communiquer est un défi, a dit le leader adjoint du parti, Michael Ignatieff. Marzolini nous dit de développer cette politique, de ne rien compliquer, de nous assu-

rer que les Canadiens la comprennent et que ça nous mènera loin parce que les Canadiens ne croient pas Stephen Harper au sujet de l'environnement.»

Pour sa part, M. Dion a reconnu que les libéraux doivent développer davantage leurs politiques et simplifier leur message. Il a toutefois prévenu que la nouvelle plateforme libérale ne sera pas présentée avant les prochaines élections.

M. Dion a enfin indiqué qu'il profitera du premier jour de l'opposition, lors de la reprise des travaux parlementaires, pour présenter une motion demandant la fin de la participation canadienne aux opérations de combat en Afghanistan en février 2009.

M. Dion a plus tard précisé qu'il reviendra au premier ministre Harper de décider s'il fait de la motion un vote de confiance, ce qui pourrait entraîner la chute du gouvernement.

Presse canadienne

UQAM

Le coût du projet initial autorisé s'établissait à 325 millions de dollars

SUITE DE LA PAGE 1

comportait des mesures devant faire passer le déficit cumulé anticipé de 303 millions à 155 millions sur une période de cinq ans. Une augmentation des revenus (frais afférents aux étudiants, entre autres choses) et des compressions de dépenses étaient prévues, dont une révision en profondeur des programmes.

La ministre Courchesne a qualifié cette proposition de «pas dans la bonne direction», écartant par le fait même une éventuelle tutelle. Le plan de redressement n'était pas jugé définitif puisqu'il ne prenait pas en compte le gouffre financier creusé par le projet de l'Îlot Voyageur. L'UQAM a appelé à la rescousse l'ancien premier ministre Lucien Bouchard afin de revoir les termes du contrat entre l'université et la firme Busac, qui agit comme promoteur de l'Îlot Voyageur.

L'UQAM tente ainsi de mettre fin à l'hémorragie en ne construisant pas le projet dans son intégralité. À l'origine, l'Îlot Voyageur comportait le terminus central d'autobus, des stationnements souterrains, une tour de bureaux, un pavillon d'enseignement et des résidences étudiantes. Le chantier du terminus et du stationnement en est à ses dernières étapes et la structure du bâtiment devant abriter les résidences étudiantes est terminée. Toutefois, la construction de la tour censée être le moteur économique du projet et du pavillon universitaire qui devait permettre à l'UQAM de disposer de nouveaux locaux n'a pas été amorcée.

Le coût du projet initial autorisé s'établissait à 325 millions de dollars et devait s'autofinancer. Or des erreurs de prévisions de revenus et des dépassements de coûts sont survenus. Le Devoir a révélé en avril dernier que le projet générerait un manque à gagner d'environ 200 millions.

Selon l'actuel lien contractuel avec Busac, l'UQAM assume tous les coûts supplémentaires. De plus, il est prévu que l'UQAM verse une rente annuelle de 17,2 millions dans le cadre d'un bail emphytéotique d'une durée de 30 ans. Ce n'est qu'après cette période que l'université deviendra propriétaire de l'Îlot Voyageur.

Le conseil d'administration de l'UQAM a confirmé mardi la suspension de certains travaux en attendant de compléter les négociations avec Busac. On se contentera donc de terminer les stationnements et la gare d'autocars et d'effectuer les travaux nécessaires pour que la structure des résidences universitaires ne se dégrade pas. L'université envisage d'ailleurs de se départir des résidences au profit d'une entreprise privée.

Le plan de redressement de l'UQAM devait faire l'objet de discussions hier lors d'une rencontre des neuf dirigeants des constituantes de l'UQ, qui doivent ultimement donner leur aval. Or le sujet a été reporté à une assemblée spéciale prévue en septembre.

Le Devoir

ADQ

SUITE DE LA PAGE 1

Comment? En donnant davantage de marge de manœuvre à ses députés pour qu'ils s'expriment sur la place publique, a indiqué Gilles Taillon, président de l'ADQ. «L'ADQ a un leader charismatique très fort. C'est bien. Mais il nous faut désormais une équipe autour, a-t-il reconnu. Nos jeunes recrues commencent à être pas mal performantes. Elles ont pris le temps de maîtriser leurs dossiers et forment désormais une équipe très forte. On devrait commencer à les voir un peu plus.»

Le modèle Sarkozy

À l'affût des tendances prometteuses, plusieurs membres de ce parti d'opposition comptent aussi à l'avenir s'inspirer des stratégies politiques qui ont mené Nicolas Sarkozy au poste de président de la France au printemps dernier, et ce, pour réaliser ici leur objectif de gouverner le Québec. «Il y a effectivement beaucoup de similarité entre notre philosophie et celle de Sarkozy», a résumé le député d'Iberville André Reidl, porte-parole en matière d'affaires internationales. «Il a fait campagne sur le redressement, sur le changement et sur la lutte contre l'immobilisme, des choses qui nous interpellent au Québec. Il a

aussi demandé aux Français de se retrouver les manches et de se mettre au travail. C'est un slogan dont on pourrait s'inspirer ici.» Tout en qualifiant Sarkozy de «modèle parmi d'autres», Gilles Taillon a pour sa part reconnu avoir «aimé la manière dont le président français a fait campagne». «C'est un leader proche du monde qui est allé faire campagne à la base avec des engagements concrets, a-t-il ajouté. C'est la recette qu'on veut utiliser chez nous en l'adaptant au modèle québécois.» Le chef de l'ADQ n'écarterait d'ailleurs pas la possibilité d'une rencontre officielle avec M. Sarkozy au cours des prochains mois. «C'est dans les projets, a confirmé Jean-Nicolas Gagné, attaché de presse de Mario Dumont. Dans le mandat présent, nous songeons à un voyage en France. Selon les agendas de tout le monde, un entretien pourrait avoir lieu.» Par ailleurs, quelques députés jonglent désormais avec l'idée de tisser des liens avec la machine électorale et les conseillers de M. Sarkozy afin d'en extraire des stratégies gagnantes, comme Stephen Harper l'avait fait à une autre époque avec le premier ministre australien John Howard. «C'est effectivement quelque chose qui nous intéresse», a dit André Reidl.

Le Devoir

ART

SUITE DE LA PAGE 1

qu'ils ont baptisés les «médecins de l'art». Et ce n'est là que le début d'une longue collaboration, croit Earl Pinchuk, qui se consacre entièrement depuis deux ans à la fondation qu'il a mise sur pied avec son complice et compagnon de vie, Gary Blair. L'idée est née en 2001 alors que les deux hommes étaient appelés au chevet d'un ami artiste. Les longues heures passées à veiller leur ami mourant seront décisives.

À l'époque, les deux passionnés d'art jonglaient déjà avec l'idée d'acheter une galerie d'art. «Au fil de nos recherches, nous avons compris que, même si notre passion pour l'art était grande, la «business» de l'art, elle, ne nous plaisait pas du tout.» Une idée en amenant une autre, c'est ainsi que la Fondation de l'art pour la guérison a commencé à prendre forme. «Nous avons rapidement convenu que Montréal n'avait pas besoin d'une énième galerie d'art contemporain, mais bien d'une structure qui puisse apporter l'art là où il est trop souvent absent, dans les hôpitaux, les refuges ou les hospices», raconte Earl Pinchuk, qui a voulu apporter un peu de couleurs dans cet univers atonique où la vie elle-même semble avoir été mise entre parenthèses.

Leur première intervention, les deux hommes la réservent à une poignée d'enfants malades. «Nous avions appris que six enfants demeuraient en permanence à l'Hôpital de Montréal pour enfants, et cela nous avait fortement ébranlés de voir que, malgré cela, leurs chambres étaient à l'image de toutes les autres: impersonnelles et terriblement ternes.» Du coup, l'affaire a pris un tour encore plus personnel pour le couple, qui a décidé de permettre aux petits pensionnaires de choisir eux-mêmes

les œuvres qui enjolivent leur chambre.

Depuis, plusieurs artistes ont fait don de leurs œuvres, certains ayant même offert des séries complètes qui ont permis l'ouverture de minigalleries dans les hôpitaux. On trouve parmi ceux-là beaucoup d'artistes québécois, dont de très connus, comme Marcel Barbeau, mais aussi plusieurs artistes de la relève locale, qui ont la préférence des deux mécènes.

A ce jour, 400 originaux et 450 reproductions ont été accrochés un peu partout dans la ville, apportant lumière et réconfort aux malades et à leurs proches, mais aussi au personnel soignant, qui n'est pas insensible à cette modeste cure de jouvence. «Les infirmières et les médecins passent leur vie dans ces corridors impersonnels; ils sont très sensibles au changement», note M. Pinchuk. Mais ce sont les patients qui témoignent le mieux des vertus de l'art sur la santé, poursuit le Montréalais. «Nous voulions créer un environnement plus près de la vie, un environnement qui favorise la guérison, et les témoignages que nous recevons nous montrent qu'on a misé juste.»

Aujourd'hui, le téléphone de la fondation ne déroule d'ailleurs pas. «Au départ, nos objectifs étaient très modestes. Maintenant, notre catalogue compte plus de 10 000 œuvres d'art et les donateurs sont de plus en plus nombreux.» Certains hôpitaux ont même décidé d'investir quelques dollars dans l'aventure. Des gens de New York et de Toronto feraient même de l'œil à la fondation montréalaise. La banque actuelle saurait-elle suffire? Certainement, répond Earl Pinchuk, «si non, on fera appel à d'autres artistes. On va manquer d'hôpitaux bien avant de manquer d'œuvres d'art!»

Le Devoir

Des discussions avec les talibans ne figurent pas à l'agenda du général Laroche

MARTIN OUELLET

Kandahar, Afghanistan — L'amorce de négociations avec les talibans pour tenter d'apaiser les tensions en Afghanistan, à défaut de rétablir la paix, ne figure pas à l'agenda de l'armée canadienne, a indiqué hier le brigadier général Guy Laroche.

«Je ne parle pas aux talibans», a déclaré le commandant de la Force opérationnelle interarmées de l'Afghanistan au cours d'un entretien accordé depuis le quartier général des forces canadiennes à la base multinationale de Kandahar.

Le brigadier général convient que l'intervention militaire seule ne parviendra pas à ramener l'ordre et la paix dans un pays ravagé depuis plus d'une génération par la guerre, les rivalités tribales et l'ambition des seigneurs de la guerre. Il est aussi d'avis que la solution au rétablissement d'une paix durable dans le pays passe nécessairement par un règlement de nature politique.

En cela, le commandant Laroche partage l'opinion formulée récemment à Kaboul par le major général américain Robert Cone.

Responsable de l'entraînement des Forces nationales de sécurité afghanes (FNSEA) — qui incluent l'armée et la police — le commandant Cone a affirmé

que les opérations armées à elles seules avaient peu de chances de rétablir de façon durable la paix en Afghanistan.

«L'intervention militaire aura un impact significatif sur l'issue du conflit mais en réalité, c'est par un règlement politique que se régle la plupart des insurrections», a laissé tomber le haut gradé américain, dont les propos ont été rapportés par l'agence Associated Press. La nécessité d'unir les factions afghanes ne fait pas de doute aux yeux du brigadier général Laroche. La gamme des interlocuteurs est large mais les talibans n'en font pas partie, a-t-il fait comprendre. «Comme tel, je ne sais pas qui ils sont», souligne d'emblée le commandant canadien au sujet des leaders talibans.

«Mais j'ai des discussions avec le gouvernement, le chef de la police [de la province de Kandahar], l'Armée nationale afghane (ANA) et l'ensemble des acteurs de la société de ce pays», a-t-il expliqué.

A plus petite échelle, les soldats du Royal 22e Régiment déployés depuis le début de l'été en théâtre d'opération font aussi «beaucoup d'action politique» pour tenter d'unir dans un même esprit de reconstruction les populations des districts de Zhari-Panjwahi, mais «c'est très difficile», avoue-t-il.

«Je crois qu'il nous faut demeurer patients. Nous al-

lons voir des progrès, j'en suis sûr. Bien entendu, les progrès ne sont jamais assez rapides, mais oui, je suis optimiste», a-t-il insisté. Après des années de présence militaire internationale, les talibans continuent à opposer une résistance farouche aux troupes de l'OTAN, pourtant mieux équipées et armées.

Redoutant un enlèvement, certains observateurs occidentaux croient que le moment est venu d'entreprendre des pourparlers de paix avec les leaders talibans, mais ces derniers continuent de refuser l'autorité du gouvernement de Hamid Karzaï.

Du reste, la plupart des gouvernements en occident répugnent à l'idée d'accréditer des négociations avec un groupe associé à l'idéologie d'Al Qaïda.

Pour l'heure, le mouvement des Étudiants en religion est loin de s'essouffler alors que les attaques, les attentats et les embuscades sont menés à un rythme régulier, particulièrement dans le sud du pays où sont déployés les soldats canadiens.

Depuis 2002, 70 militaires canadiens ont perdu la vie sur les terres arides de l'Afghanistan. Au cours des seules trois dernières semaines, le Canada a perdu trois soldats dans l'explosion d'engins explosifs.

Presse canadienne

Le Devoir

KYOTO

Les pays de l'AP-6 ne sont pas contraints de réduire leurs émissions

SUITE DE LA PAGE 1

septembre à Sydney pour le sommet de l'APEC, qui regroupe 21 chefs d'État dont les pays bordent l'océan Pacifique. Juste avant, toujours en Australie, M. Harper parlera d'environnement lors d'une réunion de gens d'affaires. C'est en marge du sommet de l'APEC qu'Ottawa devrait formuler officiellement sa demande de se joindre à l'AP-6, qui n'est pas un sous-groupe de l'APEC mais plutôt un regroupement indépendant.

Une invitation de l'Australie

L'hôte du sommet de l'APEC, le premier ministre australien John Howard, un ami de Stephen Harper, est un grand défenseur du Partenariat Asie-Pacifique sur le climat. L'Australie et les États-Unis ont lancé ce regroupement en juillet 2005. La première réunion a eu lieu en janvier 2006.

Le 18 mai 2006, lors de son passage au Canada, le premier ministre John Howard avait d'ailleurs invité le Canada à faire partie de l'AP-6. «Ce qu'il faut faire, c'est trouver un moyen de réduire les émissions de gaz à effet de serre sans qu'il y ait un prix à payer sur le plan économique», avait soutenu M. Howard. «C'est possible, et je crois que le Partenariat Asie-Pacifique est plus près d'atteindre cela que Kyoto. [...] Bien des gens sont persuadés que le salut environnemental passe par Kyoto. Ce n'est pas notre position, et ce n'est certainement pas, selon ce que j'ai compris, la position du Canada.»

Quelques jours plus tard, le 30 mai 2006, Stephen Harper prouvait qu'il avait bien compris l'invitation de son homologue. Il avait alors décrit l'AP-6 comme «une initiative dont la planète a besoin» puisqu'elle regroupe les grands émetteurs que sont les États-Unis, la Chine et l'Inde. «Si on est sérieux au sujet des changements climatiques et du contrôle des émissions de gaz à effet de serre, il est évident que nous devons avoir une initiative internationale qui regroupe les grands émetteurs», avait souligné le premier ministre Harper.

Le Partenariat Asie-Pacifique sur le climat se caractérise par des déclarations très générales sur les bienfaits de la technologie pour réduire les émissions de GES. Les pays ne sont pas contraints de réduire leurs émissions et aucun échéancier précis n'est en vigueur. Aucune réunion des six pays membres n'est prévue à court ou à moyen terme, si on se fie au site Internet officiel (www.asiapacificpartnership.org).

Il est très difficile de connaître la teneur des discussions à l'AP-6 puisque les représentants de la société civile, contrairement aux réunions de l'ONU autour de Kyoto, ne sont pas admis. Par contre, en examinant l'organigramme du groupe, on constate que les États-Unis dirigent le comité le plus important, celui qui chapeaute toutes les réunions (Policy and Implementation Committee), ainsi que le comité chargé de soutenir les travaux des huit comités sectoriels (Administrative Support Group). Le Japon, le seul des six membres de l'AP-6 à avoir un objectif de réduction des GES dans la phase actuelle de Kyoto, joue un rôle marginal au sein de ce groupe.

Les écologistes inquiets

Les groupes environnementalistes s'inquiètent de cette participation canadienne à un regroupement qui est mal vu par les acteurs de Kyoto, dont le Canada fait partie même s'il a tourné le dos aux objectifs du protocole.

«L'AP-6 n'entreprendra jamais rien de concret, c'est la grande différence par rapport à Kyoto. Il s'agit seulement de discussions. Mais il y a urgence d'agir contre les changements climatiques. La bonne volonté, comme à l'AP-6, ne suffit pas. Mettre l'accent sur l'AP-6 plutôt que sur une deuxième phase de Kyoto serait une catastrophe», estime Clare Demerise, analyste politique à l'Institut Pembina. «Si le Canada ne fait que discuter à l'AP-6 et continue de faire partie de Kyoto, ce n'est pas si grave. Mais il faut être prudent avec le message qu'on lance», continue l'analyste.

Le Canada a déjà annoncé son intention de prendre part aux négociations sur l'après-Kyoto, qui commenceront en décembre à Bali, en Indonésie.

Ce qui inquiète Jean-François Nolet, d'Équiterre, c'est l'objectif de l'AP-6. «Ce groupe a été créé par les États-Unis et l'Australie parce qu'ils ne veulent pas adhérer à Kyoto. Ce forum a pour but de détourner l'attention et de diluer les négociations autour de Kyoto», dit-il, ajoutant que le Canada, depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs, a tendance à jouer le «cheval de Troie» dans les négociations internationales au sujet des changements climatiques. «Le Canada, avec son plan basé sur une baisse de l'intensité des émissions de GES, a clairement pris position avec les États-Unis et l'Australie», affirme M. Nolet.

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur la Rivière, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390